



GUIDE d'ANIMATION

sur la fiscalité et la redistribution de la richesse
pour s'approprier des notions de base et contribuer à bâtir un
Québec sans pauvreté, plus égalitaire et sans préjugés.

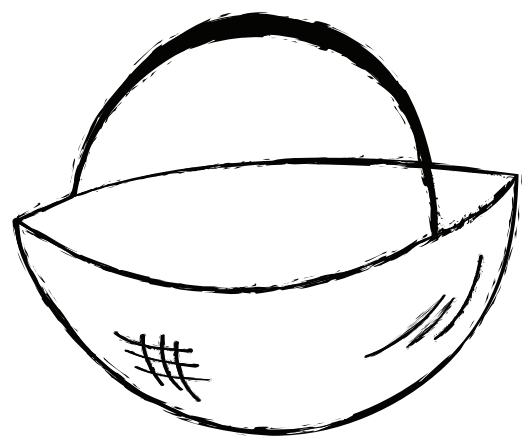


Table des matières

PRÉSENTATION DE LA DÉMARCHE	5
Pourquoi cet outil?	7
Objectifs de l'animation proposée	7
Sont fournis dans cette trousse	8
Durée	9
À qui s'adresse l'animation?	9
Déroulement proposé (en bref)	10
QUELQUES FAITS SUR LA FISCALITÉ AU QUÉBEC	11
À quoi sert la fiscalité?	13
Comment la fiscalité a-t-elle évolué au cours des dernières années au Québec?	14
Les choix politiques qui expliquent cette évolution	16
Moins d'impôt = moins de revenus pour l'État = services publics en péril	18
L'ANIMATION, ÉTAPE PAR ÉTAPE	19
Introduction	21
Se donner des outils pour réfléchir ensemble	23
Atelier: Mais de quoi a-t-elle l'air notre fiscalité?	32
Ce qu'on veut... ..	36
Ce qui se fait, et ce que nous on veut faire	39
Évaluation et conclusion	42
GLOSSAIRE	45
« CARTES-ATOUT »	55
FICHES DE LA CAMPAGNE 10 MILLIARDS \$ DE SOLUTIONS	63
BIBLIOGRAPHIE COMMENTÉE	67

Présentation de la démarche



A Pourquoi cet outil ?

- Parce que toutes et tous contribuent à la fiscalité par les impôts, les taxes, les tarifs, etc. La fiscalité a des impacts sur la vie de chacunE d'entre nous. Ça nous regarde!
- Parce que la fiscalité est le mécanisme numéro un dont dispose notre société pour redistribuer la richesse et financer les services assumés par l'État. Elle peut permettre d'améliorer les conditions de vie de toutes et tous. Mais il faut en faire le choix!
- Parce que si on ne s'en occupe pas, des « experts » vont faire valoir les intérêts des groupes privilégiés, qui influencent déjà les politiques gouvernementales. Il faut s'approprier le sujet, même si ça a l'air compliqué, pour que les intérêts de la majorité, dont ceux des personnes en situation de pauvreté, soient mieux pris en compte.

Le Collectif pour un Québec sans pauvreté vous invite donc à prendre du temps dans vos groupes pour vous former et vous mobiliser sur la question.

B Objectifs de l'animation proposée

- S'approprier des notions de base pour discuter de fiscalité et de redistribution de la richesse.
- Se donner des repères sur la fiscalité au Québec.
- Réfléchir ensemble et répondre aux questions suivantes: comment voudrions-nous que la richesse soit redistribuée au Québec? Et pour construire quel type de société?
- Faire connaître quelques alternatives fiscales qui contribueraient à augmenter les revenus de l'État.
- Se mettre en action sur l'enjeu de la fiscalité, soit sur sa propre base, soit en prenant part aux mobilisations proposées par le Collectif et d'autres mouvements sociaux.

C Sont fournis dans cette trousse

1. UN GUIDE POUR LA PERSONNE QUI ANIMERA L'ACTIVITÉ

Ce guide inclut :

- Un texte rassemblant quelques faits sur la fiscalité, à lire en premier.
- Une présentation de la démarche.
- L'animation, étape par étape.
- Une image de panier et des pictogrammes.
- Un glossaire des principaux concepts.
- Une reproduction des «cartes-atout».
- Une fiche qui présente la campagne *10 milliards \$ de solutions*.
- Une bibliographie commentée.

2. LES OUTILS NÉCESSAIRES POUR RÉALISER L'ANIMATION :

- Toutes les images nécessaires à l'animation, soit :
 - Une image de panier et des pictogrammes.
 - Les images du « match de baseball ».
 - Des « cartes-atout », qui présentent des données factuelles sur la fiscalité au Québec et des cartes vierges qui permettent d'ajouter nos propres arguments au débat.

3. UN CAHIER « AIDE-MÉMOIRE » À REMETTRE AUX PARTICIPANT·ES À LA FIN DE LA RENCONTRE

Ce cahier inclut :

- Un texte rassemblant quelques faits sur la fiscalité.
- Une image de panier et des pictogrammes.
- Un glossaire des principaux concepts.
- Une reproduction des « cartes-atout ».
- Une fiche qui présente la campagne *10 milliards \$ de solutions*.

4. QUELQUES ANNEXES POUR APPROFONDIR NOTRE COMPRÉHENSION DE LA FISCALITÉ

- Annexe 1 : Quelques données supplémentaires sur les finances du Québec.
- Annexe 2 : Le texte *La fiscalité pour l'action citoyenne*, de Vivian Labrie.
- Annexe 3 : Une liste d'autres démarches d'animation ou de formation existantes sur le thème de la fiscalité et sur d'autres thèmes proches, ainsi que de quelques documents audiovisuels qui peuvent être utilisés en appoint.

D | Durée

Entre 3 et 4 h pour la démarche de base.

Il est possible de réaliser la démarche sur une journée entière ou de le faire en deux moments. Si l'activité devait se dérouler en deux moments, nous vous suggérons de réaliser les étapes 1 et 2 durant le premier et les étapes 4 à 7 durant le second.

Vous pouvez ajouter ou retrancher des activités selon vos objectifs et le temps dont vous disposez.

E | À qui s'adresse l'animation ?

À toute personne qui s'implique dans une organisation citoyenne ou qui participe à ses activités, et à quiconque souhaite amorcer une réflexion sur la fiscalité au Québec.

L'animation est conçue pour être réalisée en petit groupe avec des personnes qui ont peu ou pas de connaissances sur les thèmes de la fiscalité et des finances publiques. Si votre groupe a déjà de bonnes connaissances sur ces thèmes, il sera probablement plus intéressant pour lui de réaliser la formation de la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics, citée dans la bibliographie.

F Dérroulement proposé (en bref)

ÉTAPES	DURÉE	RÉFÉRENCE
1. Introduction	10 à 15 minutes	p. 21
2. Se donner des outils pour réfléchir ensemble	50 à 60 minutes	p. 23
3. Pause	15 minutes	p. 31
4. Mais de quoi a-t-elle l'air, notre fiscalité ?	60 à 75 minutes	p. 32
5. Ce qu'on veut	15 à 20 minutes	p. 36
6. Ce qui se fait et ce que nous on veut faire	20 à 25 minutes	p. 39
7. Évaluation, remerciements et conclusion	5 à 10 minutes	p.42
DURÉE TOTALE :	Minimum 3 h Maximum 3 h 45	

Quelques faits sur la fiscalité au Québec



À quoi sert la fiscalité ?

La fiscalité est en quelque sorte un « panier commun » auquel chacunE contribue et dans lequel les gouvernements puisent pour transférer de l'argent aux ménages et pour offrir des services publics et des programmes sociaux à la population. On pense ici spontanément à la santé et à l'éducation, mais les taxes et les impôts financent bien d'autres choses, dont : les routes et les ponts, les services de police et le système de justice, les allocations familiales et l'aide sociale, les médias publics et les bibliothèques, la protection de l'environnement, etc.

C'est par leur budget annuel que les gouvernements choisissent la manière dont l'argent de ce panier commun sera redistribué. Ils peuvent ainsi choisir d'offrir plus ou moins de services à la population. Ils peuvent aussi choisir de réduire les écarts de revenus entre les riches et les pauvres ou, au contraire, de les accroître.

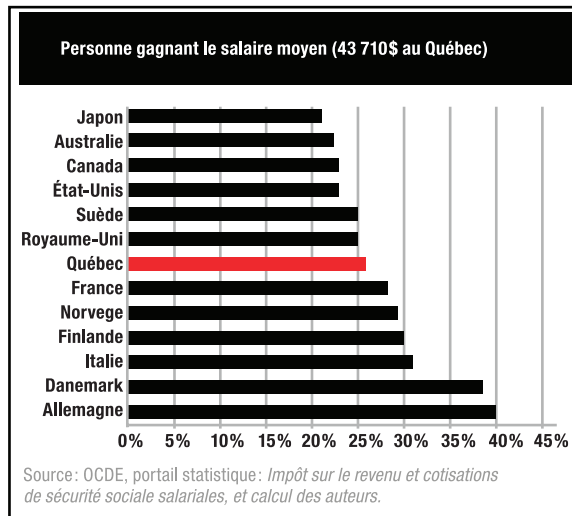
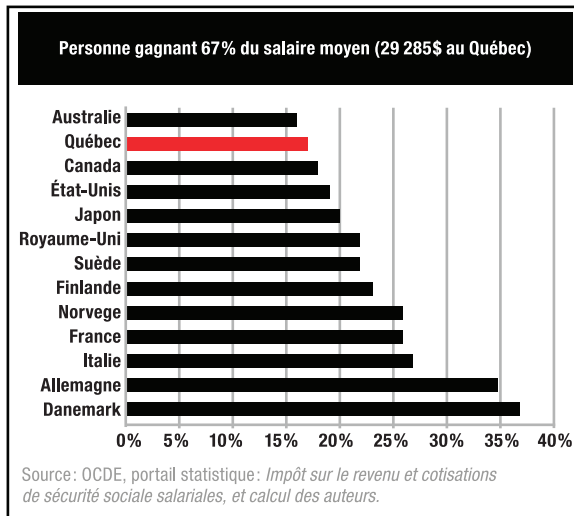
Actuellement, la majorité des dépenses des administrations publiques sont reliées aux services, aux programmes et aux transferts directs d'argent à la population. Pour 2007-2008, ces dépenses publiques se sont élevées à 140 milliards \$ au Québec. De cette somme, 128 milliards \$ sont allés aux transferts, aux programmes et aux services directs, soit environ 91 %¹ de ces 140 milliards. Cela représente, en moyenne, 17 000 \$ par individu et 37 000 \$ par ménage. Le reste des dépenses (12 milliards \$) est allé au service de la dette, qui dans une certaine mesure a été contractée pour des dépenses publiques. On peut donc affirmer que les taxes et impôts que nous payons nous servent collectivement.

¹ Gouin, Pierre et Gabriel Sainte-Marie, *Les services publics: un véritable actif pour les ménages québécois. La valeur redistributive de l'offre et de la consommation des services publics*, Rapport de recherche de l'IREC, 2012, 39 pages.

Comment la fiscalité a-t-elle évolué au cours des dernières années au Québec ?

Contrairement à ce qui est généralement véhiculé, notamment dans les médias, les QuébécoisEs ne sont pas les plus imposésEs dans le monde. La majorité des contribuables sont en fait moins imposésEs ou sensiblement de la même façon qu'ils ne le seraient aux États-Unis, dans le reste du Canada ou dans 10 autres pays riches membres de l'OCDE ². Par exemple :

- Parmi les provinces et pays comparés, c'est au Québec que les familles monoparentales et les couples à revenu moyen avec enfants (43 710\$) sont les moins imposés.
- Dans le cas des personnes gagnant environ 29 000\$ par année, le Québec arrive au 2^e rang, derrière l'Australie.
- Peu importe la catégorie de contribuables, le Québec ne dépasse jamais le 7^e rang parmi les 13 pays étudiés. Il est donc considéré comme ayant une charge fiscale moyenne.



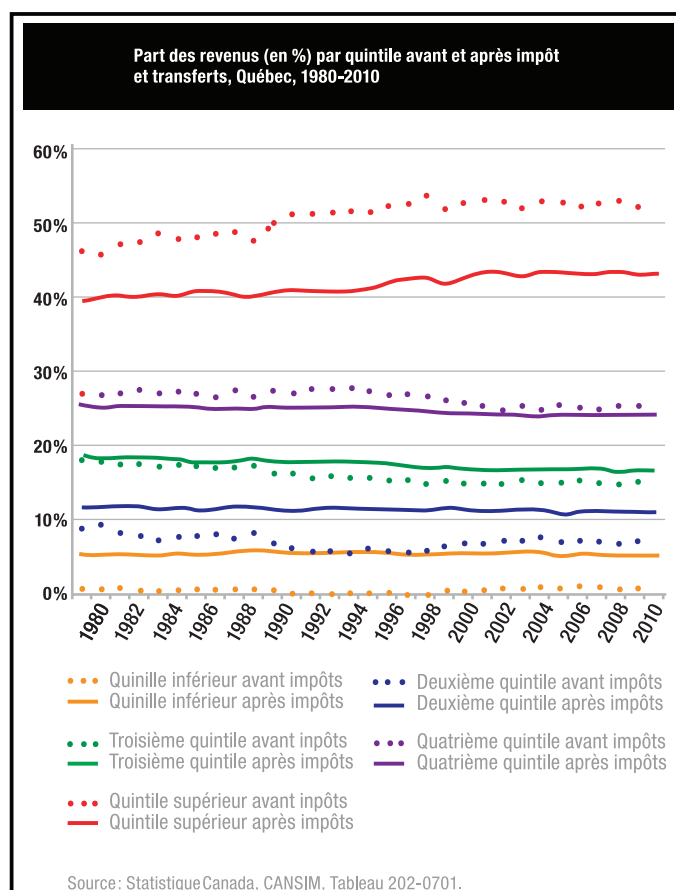
² Fortier, Francis et Simon Tremblay-Pepin, *Les Québécois.es: Les plus imposés.es en Amérique du Nord?*, Note socio-économique de l'IRIS, 12 pages, 2013.

Dans tout débat sur la fiscalité, il faut également réaliser que celle-ci permet de répondre à des besoins universels qu'il faudrait combler autrement si les programmes sociaux et les services publics actuels n'étaient pas en place. Par exemple, aux États-Unis, où les soins de santé ne sont pas un service assumé complètement par l'État, le coût des primes d'assurances maladie privées peut atteindre jusqu'à 7000\$ par année pour une personne vivant seule et 17000 \$ dans le cas d'une famille de deux adultes et deux enfants³.

Ce n'est pas pour rien que les inégalités sont moins fortes au Québec que dans le reste du Canada ou qu'aux États-Unis. C'est en grande partie grâce à notre fiscalité qui demeure plus redistributive qu'ailleurs⁴.

Le graphique ci-dessous montre bien l'effet de l'impôt sur les revenus disponibles⁵.

Toutefois, il faut aussi dire que la majorité des gains de revenus entre 1976 et 2006 sont allés aux 10% les plus riches, alors que 70% de la population a plutôt vu ses revenus stagner ou diminuer⁶. Le marché contribue largement à cette polarisation de la richesse. L'État peut, par le biais de ses politiques fiscales, avoir une action redistributive qui limite l'accroissement des écarts entre riches et pauvres. Certains choix politiques des dernières années expliquent donc en partie ces écarts grandissants.



³ CSN, «Payons-nous réellement plus qu'ailleurs?», Fiche 2 de la série «Se donner le Québec qu'on veut!», 2009, 5 pages.

⁴ Lamoureux, Josée et Gilles L. Bourque, *Les inégalités au Québec – si la tendance se maintient*, Note d'intervention de l'IREC, n° 10, 2011, 5 pages.

⁵ Fortier, Francis et Simon Tremblay-Pépin, IRIS, op. cit., 2013.

⁶ Couturier, Eve-Lyne et Bertrand Schepper, *Qui s'enrichit, qui s'appauvrit 1976-2006*, IRIS et CCPA, 2010, 62 pages.

Les choix politiques qui expliquent cette évolution

Des baisses d'impôts, surtout pour les riches...

Des baisses importantes d'impôts ont été consenties aux particuliers depuis de nombreuses années par les différents paliers de gouvernement. Ces baisses d'impôts ont surtout profité aux mieux nantiEs, car ce sont les paliers supérieurs d'imposition qui ont vu leur taux fortement diminuer. Le tableau suivant⁷ montre même que les gens avec de faibles revenus ont vu leur taux d'imposition augmenter, alors que celui des mieux nantiEs a diminué :

	Début années 80	2013
Taux d'imposition du palier de revenus le plus bas	13 %	16 %
Taux d'imposition du palier de revenus le plus élevé	28 %	25,75 %

Parmi les causes de cet état de fait : le nombre de paliers d'imposition est passé de 16 avant 1988 à seulement 4 aujourd'hui. Ce choix favorise la partie de la population la plus aisée et il a mené à des pertes de revenus considérables pour le gouvernement, ce qui réduit sa capacité à redistribuer équitablement la richesse⁸.

Il faut aussi noter que les plus riches ont accès à des crédits d'impôt qui sont inaccessibles aux plus pauvres, par exemple les déductions pour les RÉER ou pour les frais d'intérêt, les crédits d'impôt pour les dividendes, etc⁹. Pour accéder à ces déductions ou crédits, il faut pouvoir épargner et investir les revenus gagnés durant l'année, ce qui est généralement impossible pour les personnes à revenu faible ou même moyen.

⁷ Fortier, Francis et Simon Tremblay-Pepin, op. cit.

⁸ Fortier, Francis et Simon Tremblay-Pepin, op. cit.

⁹ Fortier, Francis et Bertrand Schepper, *Le système fiscal québécois désavantage la classe salariée*, Rapport de recherche de l'IRIS, 36 pages, 2014.

... et des hausses de taxes et de tarifs pour tout le monde

Parallèlement, les revenus du gouvernement du Québec proviennent de plus en plus des taxes à la consommation. Le taux de ces taxes est le même pour touTEs, riches ou pauvres, et il s'applique de la même façon, que l'on parle de biens essentiels ou de biens de luxe (à l'exception de certaines denrées qui sont exemptées de taxation et de celles, comme l'essence ou la cigarette, qui sont soumises à une taxe spéciale). Les taxes ont plutôt tendance à défavoriser les plus pauvres qui doivent y consacrer, proportionnellement, une part plus grande de leur revenu.

SOURCES DE REVENUS AUTONOMES gouvernement du Québec ¹⁰	Budget 1996-1997	Budget 2013-2014
Impôt aux particuliers	42 % du revenu du Québec	36 % du revenu du Québec
Taxes à la consommation	23 % du revenu du Québec	30 % du revenu du Québec
Sociétés d'État	6 % du revenu du Québec	9 % du revenu du Québec

De la même manière, les tarifs ont beaucoup augmenté au cours des années (électricité, services de garde, frais de scolarité, etc.). Ces augmentations touchent elles aussi particulièrement les plus pauvres, qui doivent y consacrer une proportion plus élevée de leur budget¹¹. Par exemple, en 2010, Hydro-Québec évaluait qu'une personne seule avec un revenu de 10 000 \$ consacrait en moyenne 8,8 % de son revenu à sa facture d'électricité, alors qu'une personne ayant un revenu de 60 000 \$ n'y consacrait que 1,7 %¹². Des hausses plus élevées que le taux d'inflation ne peuvent qu'empirer une situation déjà inacceptable.

Des entreprises qui cotisent moins

Selon la Banque mondiale, le régime fiscal du Québec est l'un des plus généreux au monde pour les entreprises. À titre d'exemple: en 2008, elles ont payé 4,6 milliards \$ en impôts directs à l'État québécois, mais elles ont reçu, en contrepartie, 5,7 milliards \$ en subventions¹³. Plus globalement, les entreprises québécoises payaient, en 2013, un taux d'imposition effectif de 26,9 % (15 % au fédéral et 11,9 % au Québec), comparativement à 25 % en Ontario et à plus de 35 % dans les États américains suivants: Caroline du Nord (36,6 %), Illinois (37,5 %) et Massachusetts (37,2 %)¹⁴.

¹⁰ CSQ, *Mémoire présenté dans le cadre des consultations prébudgétaires du ministère des Finances du Québec*, mai 2014, 25 pages.

¹¹ Hurteau, Philippe, Guillaume Hébert et Francis Fortier, *La révolution tarifaire au Québec*, Rapport de recherche de l'IRIS, 2010, 41 pages.

¹² Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics, *Hydro-Québec: détournement de mission. Le courant avant le profit!*, septembre 2013, 20 pages.

¹³ Gouin, Pierre et Gabriel Sainte-Marie, op. cit.

¹⁴ Fortier, Francis, *Le taux d'imposition des entreprises au Québec*, blogue de l'IRIS, avril 2013.

Cela est notamment dû au fait que le taux d'imposition des sociétés (fédéral et provincial) a fortement diminué, passant de 42,6 % en 2000 à 27,2 % en 2012¹⁵.

On peut donc affirmer, d'une part, que les entreprises québécoises paient proportionnellement moins d'impôt qu'auparavant, même si elles profitent largement des services et des infrastructures fournis par l'État. Et, d'autre part, que ce sont les particuliers qui assument désormais la plus grande partie des revenus fiscaux du gouvernement du Québec.

Moins d'impôts = moins de revenus pour l'État = services publics en péril

Pour résumer, entre 2000 et 2008, l'État québécois s'est volontairement privé de plus de 8 milliards \$ de revenus par année en baissant les impôts, ce qui a surtout profité aux plus fortunés et aux entreprises¹⁶. Or les dépenses de l'État, elles, se sont maintenues, quand elles n'ont pas augmenté. Cette situation provoque des déficits structurels et menace nos acquis sociaux puisque, suite aux baisses d'impôts, les élus choisissent de revenir à l'équilibre budgétaire par des coupes dans les programmes sociaux et dans les services publics – par ce qu'on nomme généralement une « politique d'austérité ».

POURTANT, D'AUTRES CHOIX SONT À NOTRE PORTÉE.

Par des mesures simples et réalistes, l'État québécois pourrait faire des économies et aller chercher de nouveaux revenus, ce qui permettrait de dégager plusieurs milliards \$ pour financer nos programmes sociaux et nos services publics. On pourrait, par exemple, augmenter le nombre de paliers d'imposition, hausser le taux d'imposition des plus riches et des entreprises, augmenter les taxes sur les produits de luxe, taxer les services financiers, lutter davantage contre la corruption et l'évasion fiscale, etc¹⁷.

La vraie question est donc : comment voulons-nous que l'État gère notre panier collectif, dans l'intérêt de la population prise dans son ensemble ou seulement dans l'intérêt des mieux nantis ?

POUR EN SAVOIR PLUS SUR CES QUESTIONS : www.pauvrete.qc.ca ou www.nonauxhausses.org

¹⁵ Ministère des Finances Canada, http://www.fin.gc.ca/taxexp-depfisc/2008/taxexp08_4-fra.asp#partie2

¹⁶ Hurteau, Philippe, *D'où vient la « crise » des finances publiques ?*, Note socio-économique de l'IRIS, 2008, 8 pages.

¹⁷ Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics, www.nonauxhausses.org

L'animation, étape par étape



1 Introduction

10 à 15 minutes

Objectifs

- Situer la démarche et énoncer ses objectifs.
- Faire en sorte que les participantEs fassent connaissance.

Vous aurez besoin

- De la mise en contexte – page 7
- Des objectifs de l'animation – page 7
- Du glossaire – page 47

Préparation

Transcrivez les objectifs de la démarche sur une grande feuille que vous afficherez au mur.

Déroulement

1.1 - MOT DE BIENVENUE ET DE MISE EN CONTEXTE : POURQUOI CETTE RÉFLEXION ?

3-4 minutes

Demandez aux personnes présentes pourquoi, selon elles, il est pertinent de tenir une réflexion sur la question de la fiscalité. Au besoin, complétez les réponses obtenues en vous inspirant de la mise en contexte ou de l'actualité.

Vous pouvez aussi consulter le glossaire pour certaines définitions (pour les termes « fiscalité », « impôt » et « commission parlementaire » par exemple).

1.2 - TOUR DE PRÉSENTATION SI LES PARTICIPANTES NE SE CONNAISSENT PAS

5 minutes

1.3 - PRÉSENTATION ET VALIDATION DES OBJECTIFS DE L'ANIMATION

3-4 minutes

Présentez les objectifs proposés ci-dessous et validez avec le groupe si cela lui convient.

- S'approprier des notions de base pour discuter de fiscalité et de redistribution de la richesse.
- Se donner des repères sur la fiscalité au Québec.
- Réfléchir ensemble et répondre aux questions suivantes: comment voudrions-nous que la richesse soit redistribuée au Québec? Et pour construire quel type de société?
- Faire connaître quelques alternatives fiscales qui contribueraient à augmenter les revenus de l'État.
- Se mettre en action sur l'enjeu de la fiscalité, soit sur sa propre base, soit en prenant part aux mobilisations proposées par le Collectif et d'autres mouvements sociaux.

Vous pouvez aussi aviser les participantEs que des documents rassemblant l'essentiel du contenu leur seront remis à la fin de l'activité. Il n'est donc pas nécessaire de prendre beaucoup de notes durant son déroulement.

2 Se donner des outils pour réfléchir ensemble

50 à 60 minutes

Objectifs

- S'approprier des notions de base pour discuter de fiscalité et de redistribution de la richesse.
- Mettre en lumière que l'organisation des finances publiques est avant tout le résultat de choix politiques.

Vous aurez besoin

- Du glossaire.
- De l'image du panier et des pictogrammes qui l'accompagnent.

Ces pictogrammes vous permettront d'illustrer les différents types de dépenses assumées par l'État (ce qui sort du panier collectif) et les différentes sources de revenus de ce dernier (ce qui remplit ce panier).

Préparation

Installez l'image du panier sur un mur avant le début de l'activité. Prenez connaissance des différents pictogrammes disponibles.

Ces pictogrammes ont un recto imagé et un verso avec des mots-clés pour mieux définir le concept représenté. Utilisez l'un ou l'autre des côtés, selon la composition de votre groupe.

Pour vous préparer encore mieux, vous pouvez vous référer au graphique des prévisions de revenus et de dépenses du Québec dans le budget 2014-2015 (dans l'annexe 1 « Quelques données supplémentaires sur les finances du Québec ») et au texte La fiscalité pour l'action citoyenne (annexe 2).

Déroulement

2.1 - DÉMARRAGE : TEMPÊTE D'IDÉES

3-4 minutes

En guise d'introduction, amenez le groupe à faire une tempête d'idées (*brainstorm*) autour de la question suivante :

« Si on cherche à définir des mots comme « impôt », « taxe » ou « fiscalité », quels mots ou quelles expressions vous viennent en tête ? »

Notez les différentes réponses au tableau, vous en aurez peut-être besoin au point 4.1

Les réponses recherchées ici sont principalement des éléments de définition, pour commencer à éclaircir le sujet, mais elles peuvent aussi être des conceptions ou des appréciations (ex. : « c'est un moyen d'avoir une société plus juste », « on paie trop d'impôts », etc.).

2.2 - PRÉSENTATION / ÉCHANGE : LA FISCALITÉ, NOTRE PANIER COLLECTIF

2.2.1 - NOTRE PANIER COLLECTIF

3-4 minutes

À l'aide de l'image du panier, donnez au groupe l'explication suivante :

« Le mot fiscalité vient du mot latin « fiscus », qui signifie panier. C'est un gros panier dans lequel tout le monde cotise, les personnes comme les entreprises. »

Notre panier collectif a 3 sections :

- Fédérale (TPS, impôt fédéral)
- Québécoise (TVQ, impôt provincial, Hydro-Québec, SAQ...)
- Administrations locales (taxes foncières, tarifs que l'on verse aux villes, aux MRC...).

La fiscalité, c'est donc beaucoup plus que l'impôt, même si l'impôt est un gros morceau de la fiscalité. La fiscalité, c'est tout ce qui entre et sort de notre panier.

2.2.2 - PRINCIPALES SOURCES DE REVENUS DU GOUVERNEMENT QUÉBÉCOIS

10-15 minutes

Demandez au groupe d'essayer d'identifier les principales sources de revenus du gouvernement québécois.

L'important ici est de faire ressortir que tout le monde, même les gens les plus pauvres, contribue au panier collectif.

Vous pouvez utiliser les questions suivantes :

« Qu'est-ce qui remplit notre panier collectif québécois ?







Qui le remplit ?

Vous, est-ce que vous y contribuez ?

De quelle façon ? »

Des réponses comme « mes impôts, les taxes, la facture d'électricité... » devraient ressortir.

À l'aide des pictogrammes que vous pouvez placer au-dessus de l'image du panier, faites le lien entre les idées ressorties et les concepts de base. Amenez le groupe à définir, dans ses mots, ce que chacun des concepts veut dire, en vous aidant du glossaire au besoin.

 - Impôts des particuliers	 - Revenus des entreprises du gouvernement
 - Impôts et charges sociales des sociétés (entreprises)	 - Autres revenus
TVQ - Taxes à la consommation	 - Transferts du fédéral
 - Tarifs, droits et permis	

TVQ

Taxes à la consommation



Tarifs, droits et permis



Entreprises du gouvernement



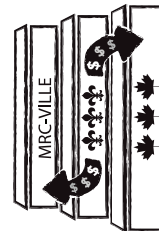
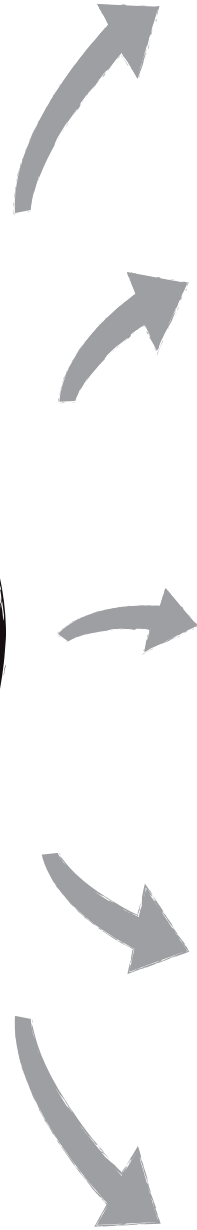
Transferts du fédéral



Impôts particuliers et des sociétés



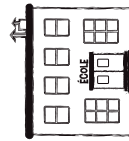
Autres revenus



Autres palliers de gouvernance



Gouvernance



Dépenses de programmes services



Dépenses de programmes transferts personnes+société



Service de la dette



REVENUS – gouvernement du Québec	DÉPENSES – gouvernement du Québec
<p align="center">Impôt des particuliers</p> <p>Impôt sur le revenu des personnes ; cotisations et contributions (contribution santé, RRQ, assurance médicaments, CSST, etc.)</p>	<p align="center">Dépenses de programmes – services</p> <p>Santé, services sociaux, culture, médias, protection de l’environnement, éducation, famille, CPE, transports, routes, etc.</p>
<p align="center">Impôts et charges sociales des sociétés (entreprises)</p> <p>Impôt sur le revenu des entreprises ; charges sociales et cotisations (CSST, RRQ, régime d’assurance parentale, Fonds des services de santé, Commission des normes du travail...)</p>	<p align="center">Dépenses de programmes – transferts aux personnes</p> <p>Allocations familiales, aide sociale, régimes publics de rentes et de pensions, aide financière aux études, etc.</p>
<p align="center">Taxes à la consommation</p> <p>Taxes sur les produits et services consommés par les personnes et les entreprises (TVQ, taxes sur l’essence et le tabac). Certains produits ne sont pas taxables (aliments non transformés, couches pour bébés, biberons...)</p>	<p align="center">Dépenses de programmes – transferts aux sociétés</p> <p>Subventions aux entreprises, prêts sans intérêt ou à faible taux, subventions aux organismes, crédits d’impôt.</p>
<p align="center">Revenus des entreprises du gouvernement</p> <p>Profits des sociétés d’État : Hydro-Québec, SAQ, Loto-Québec, etc.</p>	<p align="center">Dépenses de programme – transferts à d’autres paliers de gouvernement</p> <p>Transferts aux municipalités, principalement pour des projets (ponts, routes, etc.).</p>
<p align="center">Tarifs, droits et permis</p> <p>Permis de conduire, frais d’immatriculation, droits d’accès aux parcs provinciaux, frais pour obtenir un certificat de naissance, redevances de l’exploitation des ressources naturelles, etc.</p>	<p align="center">Dépenses de programmes – gouvernance</p> <p>Frais liés à la vie démocratique, comme le salaire des députéEs, le fonctionnement de l’Assemblée nationale, des comités, etc.</p>
<p align="center">Transferts du fédéral</p> <p>Transfert canadien en matière de santé ; transfert canadien en matière de programmes sociaux ; péréquation.</p>	<p align="center">Service de la dette</p> <p>Paiement des intérêts de la dette publique ; remboursement du capital de cette dette.</p>
<p align="center">Autres revenus</p> <p>Vente de biens et de services, intérêts, amendes, confiscations, recouvrements, etc.</p>	

2.2.3 - PRINCIPALES DÉPENSES DU GOUVERNEMENT QUÉBÉCOIS

10-15 minutes

Demandez maintenant au groupe d'essayer de déterminer les principales dépenses du gouvernement québécois.







L'important ici est de faire ressortir que tout le monde, même les gens les plus riches, profite des services fournis par le panier collectif.

Vous pouvez utiliser la question suivante :

« Qu'est-ce qui sort de notre panier collectif québécois ? »

Des éléments de réponse comme « les soins de santé », « l'éducation », « les rentes de retraite », « les chèques d'aide sociale » devraient ressortir.

À l'aide des pictogrammes que vous pouvez placer sous l'image du panier, faites le lien entre les idées ressorties et les concepts de base :

	- Dépenses de programmes - services		- Dépenses de programmes - transferts à d'autres paliers de gouvernement
	- Dépenses de programmes - transferts aux personnes		- Dépenses de programmes - gouvernance
	- Dépenses de programmes - transferts aux sociétés (entreprises)		- Service de la dette

Amenez le groupe à définir, dans ses mots, ce que chacun des concepts veut dire, en vous aidant du glossaire au besoin. N'oubliez pas de préciser que les dépenses de programmes incluent aussi une part d'administration (par exemple, en éducation, le travail des secrétaires dans les écoles, des fonctionnaires du Ministère, les frais postaux et de photocopie, etc.)

2.2.4 - RÔLE DE LA FISCALITÉ

3-4 minutes

Demandez au groupe de vous donner des éléments de réponse autour de la question suivante (complétez au besoin à l'aide des définitions du glossaire) :

« Au terme de cette discussion, à quoi sert selon vous la fiscalité ?

La discussion devrait faire ressortir que la fiscalité permet :

- de redistribuer la richesse ;
- de financer des services en commun ;
- de maintenir la paix sociale ;
- de payer la dette collective.

L'important est de faire ressortir que la fiscalité est un moyen que se donnent les sociétés pour répondre aux différents besoins de la population.

2.3 - DISCUSSION : ET SI ON AVAIT UN PEU PLUS D'ARGENT DANS NOTRE PANIER ?

15 minutes

Invitez le groupe à discuter autour de la question suivante et notez les réponses au tableau :

« Imaginons que, dans cette salle, nous sommes le gouvernement du Québec. Nous apprenons que nous aurons des revenus un peu plus élevés que prévu.

Que pourrait faire notre gouvernement avec ce supplément dans le panier ?

À quel(s) besoin(s) voudrions-nous qu'il réponde ?

Quelles options s'offrent à nous ?

À travers les différentes réponses, amenez le groupe à réaliser :

- Que le gouvernement peut augmenter ses dépenses. De quelle façon ? En établissant la gratuité à l'université ; en augmentant les allocations familiales ; en subventionnant davantage d'industries ou de projets... Il peut choisir d'investir cet argent dans la lutte à la pauvreté, en augmentant certaines prestations par exemple.
- Que le gouvernement peut aussi décider de réduire ses entrées d'argent du même montant, par exemple en diminuant les impôts. C'est d'ailleurs ce que font les gouvernements depuis 2000¹.

Amenez ensuite le groupe à réaliser que si le niveau de dépenses augmente, l'État devra :

- Soit trouver un moyen d'augmenter à nouveau ses revenus ;
- soit couper dans certaines dépenses ;
- soit assumer un déficit pour conserver l'ensemble des services et programmes.

Concluez l'exercice en expliquant au groupe que les finances publiques sont avant tout le résultat de choix politiques :



Le gouvernement gère le panier collectif au moyen de son budget annuel, en décidant de la manière dont sera redistribué l'argent qui est dedans. Le budget exprime, rend manifeste ce que le gouvernement poursuit comme objectifs et quel type de société il veut construire. Plus il entre d'argent dans le panier, plus il peut en sortir. Et moins il en entre, moins il peut en sortir (à moins que le gouvernement ne choisisse de s'endetter).

Le budget du gouvernement ne fonctionne pas comme le budget d'une personne ou d'une famille. La plupart d'entre nous n'avons pas vraiment le contrôle sur nos revenus.

Le gouvernement, lui, peut choisir d'augmenter ses revenus, par les impôts, les taxes et les redevances.

Tout est une question de choix politique.



¹ Depuis 2000, par ses baisses d'impôts aux entreprises et aux particulierEs les plus fortunéEs, l'État québécois s'est privé de 8 milliards \$ de revenus par an. Voir Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics, septembre 2014, *10 milliards \$ de solutions. Nous avons les moyens de faire autrement!* et Philippe Hurteau, 2008, *D'où vient la « crise » des finances publiques*, IRIS.

3 Pause

15 minutes



4 Atelier : Mais de quoi a-t-elle l'air notre fiscalité ?

60 à 75 minutes

Objectif

- Se donner des repères sur la situation actuelle de la fiscalité au Québec.

Vous aurez besoin

- Des éléments ressortis lors de la tempête d'idées réalisée en 2.1, s'ils cadrent bien avec les idées reçues qui circulent sur la fiscalité.
- Des cartes vierges, de feutres et des « cartes-atout ».

Déroulement

4.1 - QUELQUES IDÉES REÇUES

5 minutes

Invitez le groupe à réfléchir autour de la question suivante (ou revenez sur les éléments qui sont ressortis pendant la tempête d'idées, si ces éléments permettent d'y répondre) :



Quelles opinions entendons-nous souvent sur la fiscalité et les finances publiques ?²

Ce peut être votre point de vue ou des idées souvent véhiculées dans la société.



Les réponses devraient vous permettre de faire les constats suivants avec le groupe :

- *Les questions de fiscalité, d'impôt et de finances publiques sont perçues comme étant compliquées et « ennuyantes » par la plupart des gens ;*
- *Les gens ont rarement des arguments pour appuyer leur point de vue ;*

² Vous trouverez en 4.4 une liste d'idées reçues sur la fiscalité ; vous pouvez vous y référer au besoin.

- Parmi les éléments nommés, il y a des faits, et probablement aussi des idées qui circulent beaucoup mais qui sont davantage fondées sur des peurs ou des préjugés à l'égard de certaines catégories de personnes (par exemple les personnes assistées sociales) que sur des faits documentés.

Attention! Il est possible que des participantEs partagent des opinions pouvant être considérées comme des préjugés. Invitez le groupe à la tolérance: après tout, certaines idées reçues sont tellement martelées dans les médias qu'il n'est pas étonnant que des gens les reprennent à leur compte. L'idée dans cet atelier est de réfléchir et d'échanger en dépassant le plus possible les simples idées reçues.

4.2 - NOS ARGUMENTS

10 minutes

Demandez ensuite au groupe de former des équipes de 3 ou 4 personnes.

Distribuez à chaque équipe quelques cartes vierges et des feutres. Puis, donnez-leur la consigne suivante:



Nous venons de nommer des idées reçues au sujet de la fiscalité. Vous devez, en équipe, commencer par identifier celles qu'il vous semble important de contrecarrer.

Ensuite, trouvez des arguments pour répondre aux idées préconçues que vous venez d'identifier. Chaque argument doit être inscrit sur une carte vierge.



4.3 - ON SE DONNE DES ATOUTS...

15 minutes

Distribuez les « cartes-atout » à chacune des équipes.

Vous pouvez distribuer l'ensemble des « cartes-atout » ou une partie seulement, l'essentiel est de s'assurer que les cartes distribuées permettent de répondre à l'ensemble des idées reçues évoquées en 4.4.

Donnez aux équipes la consigne suivante :

« Prenez connaissance des « cartes-atout » que vous avez reçues et présentez-les aux autres personnes de votre équipe.

Au besoin, prenez le temps de vous les expliquer mutuellement, pour que chaque personne dans l'équipe comprenne bien le sens de toutes les cartes qui se trouvent entre vos mains.

Une fois que c'est fait, répondez en équipe à la question suivante :

Ces cartes nous donnent-elles des arguments pour répondre aux idées reçues concernant la fiscalité et les finances publiques ?

Si, au cours de votre discussion, d'autres arguments devaient surgir, inscrivez-les sur une carte vierge.

L'idée, c'est d'avoir le maximum de cartes en main !

4.4 - ... ET ON RÉFUTE DES MYTHES !

20 à 30 minutes, ou plus si votre groupe est très politisé.

Invitez tous les participantEs à revenir en plénière.

Expliquez au groupe :

« Je vais vous lire plusieurs énoncés. Ces énoncés correspondent à des idées reçues que l'on entend couramment à propos de la fiscalité et des finances publiques.

Après chaque énoncé, je vais vous inviter à argumenter, à l'aide du contenu des « cartes-atout », mais aussi de vos idées, pour contrecarrer ces idées reçues.

Lisez les énoncés et écoutez, pour chacun, les différents arguments apportés par les participantEs pour les défaire. Vous pouvez également revenir sur les idées reçues identifiées par le groupe en 4.1 si elles ne se retrouvent pas parmi les énoncés ci-dessous.

Énoncés sur la fiscalité :

1. *L'impôt, les taxes, ça nous coûte cher pour rien, c'est du gaspillage.*
2. *Plus les années passent, plus on paie des impôts.*
3. *On n'a plus les moyens de se payer autant de services publics au Québec. On vit au-dessus de nos moyens.*
4. *Qu'on parle de taxes ou d'impôts, ça ne change rien, on paie de toute façon.*
5. *Presque la moitié des gens ne contribuent pas du tout à l'impôt et se laissent vivre aux crochets de la société.*
6. *Les compagnies paient déjà trop d'impôt au Québec. Si on leur en demande plus, elles vont déménager ailleurs.*
7. *La fiscalité, c'est une affaire de spécialistes.*

* Variante: vous pouvez aussi diviser le groupe en deux et faire l'exercice sous la forme d'un débat, un côté de la salle devant défendre les idées reçues et l'autre, argumenter pour les contrecarrer.

4.5 - BILAN DE CETTE PARTIE

10 à 15 minutes

Faites un petit bilan avec le groupe en utilisant des questions comme :



Qu'est-ce qu'on peut retenir de cette formation ?

Que peut-on dire, globalement, de la fiscalité au Québec ?

Est-ce que cet exercice a fait changer votre vision de la fiscalité ?



5 Ce qu'on veut...

15 à 20 minutes

Objectifs

- Comprendre les notions de « progressivité » et de « régressivité » telles qu'appliquées à la fiscalité.
- Réfléchir ensemble et tenter de répondre aux questions suivantes: comment voudrions-nous que la richesse soit redistribuée au Québec? Et pour construire quel type de société?

Vous aurez besoin

- Du glossaire.
- Des images du « match de baseball ».
- D'un tableau ou de grandes feuilles et de feutres.

Préparation

Installez les images du « match de baseball » au mur avant le début de l'animation.



5.1 - ÉGAL OU PAS ÉGAL ?

10 minutes

Pour poursuivre la réflexion, demandez au groupe de répondre aux questions suivantes :

« Selon vous, est-ce que tout le monde devrait mettre la même chose dans le panier collectif ? »

« Et est-ce que tout le monde devrait recevoir la même chose du panier ? »

Présentez ensuite les deux images au groupe³ et demandez-lui :

« À partir de ces deux images, quels liens peut-on faire avec nos précédentes discussions ? »

« Qu'est-ce que ces images nous font comprendre sur la fiscalité ? »

Pour compléter les réponses du groupe, vous pouvez analyser les images de la façon suivante :

- Le match représente la participation pleine et entière à la société, la réponse aux besoins, la réalisation des droits.
- La taille des personnages peut représenter leur niveau de revenu. Elle peut aussi représenter des conditions qui peuvent rendre plus difficile la participation pleine et entière à la société et entraver la pleine réalisation des droits, comme le fait d'avoir un handicap, d'être à la tête d'une famille monoparentale, etc.
- Les cubes peuvent représenter les ressources financières dont dispose l'État. Mais ils peuvent aussi représenter des services que l'État prend en charge pour répondre aux droits et aux besoins de toutes et tous.
- Si l'État répartit de manière égale ses ressources (sous forme d'argent ou de services), c'est-à-dire s'il donne exactement la même chose à chaque personne, il reproduit les inégalités : certainEs verront tous leurs besoins comblés et « verront le match » assis sur plusieurs coussins. D'autres ne verront rien ou pas grand-chose du match : certains de leurs besoins ne seront pas comblés.
- Si l'État répartit de manière équitable ses ressources (sous forme d'argent ou de services), il permet à toutes et tous de voir leurs besoins comblés et leurs droits réalisés. Les plus nantiEs seront moins dans l'abondance, mais les plus pauvres verront leurs besoins comblés. Tout le monde pourra participer au match.

³ Variante : on peut aussi afficher au départ seulement l'image où les trois personnes ont chacun un cube. On demande alors au groupe ce qu'il pense de la situation et ce qui pourrait être fait pour la changer. Le but est que les participantEs aient eux-mêmes l'idée de redistribuer les cubes en fonction de la taille des personnages.

La fiscalité, c'est en fin de compte la série de décisions qui permet au gouvernement de combler (ou pas) les besoins de la population, de réaliser (ou pas) les droits de la population.

Offrez au groupe l'explication suivante :



Les décisions gouvernementales qui font en sorte que les ressources du panier commun sont réparties afin que tout le monde puisse bien «voir le match» sont dites «progressives».

Une fiscalité progressive favorise une redistribution plus équitable de la richesse afin de répondre mieux aux besoins de toutes et tous. Elle contribue à la réduction des écarts de revenus entre les riches et les pauvres.

L'imposition par paliers est généralement considérée comme une mesure fiscale progressive, puisque son taux augmente en fonction des revenus des personnes.

À l'inverse, les décisions gouvernementales sont dites «régressives» quand elles ne tiennent pas compte du fait que les individus n'ont pas tous les mêmes ressources au départ et qu'elles ignorent ce fait au moment de redistribuer de ce qui est dans le panier commun. Une fiscalité «régressive» contribue donc à augmenter les inégalités : tout le monde ne peut pas bien «voir le match». En conséquence, les écarts entre les riches et les pauvres sont maintenus ou augmentent.

Les taxes sont généralement considérées comme régressives, car tout de monde doit payer la même taxe sur un produit acheté, peu importe le revenu ; elles pèsent donc plus lourd pour les personnes à faible revenu⁴.

Par contre, certains crédits d'impôt remboursables peuvent contribuer à compenser les formes d'imposition plus régressives (comme les taxes).



⁴Si une personne s'achète un nouveau réfrigérateur à 800\$, elle devra défrayer 119,80\$ de taxes. Ce montant représente environ 20 % du revenu mensuel d'une personne assistée sociale (vivant seule et dite sans contraintes) ; 8 % du revenu mensuel d'une personne qui travaille à temps plein au salaire minimum ; 3,6 % de celui d'une personne de la classe moyenne ; et des poussières (0,4 %) pour un médecin spécialiste au salaire moyen. Pour plus de détails, voir la définition de «taxes à la consommation» dans le glossaire.

5.2 - ET NOUS, QU'EST-CE QU'ON VEUT ?

5 à 10 minutes

Toujours à partir des deux images, demandez au groupe :



À quelle fiscalité vous identifiez-vous ?

Pensez-vous qu'il est possible d'avoir une société qui ressemble à l'image de gauche au moyen de la fiscalité ?

Si oui, comment croyez-vous que ça pourrait se construire ?



L'idée ici est d'énoncer le modèle de société qu'on veut et de commencer à réfléchir à des moyens concrets pour le mettre en place.

Notez au tableau les idées émises. La réflexion sur les moyens à mettre en œuvre se poursuivra toutefois au point suivant.

6 Ce qui se fait, et ce que nous on veut faire

20 à 25 minutes

Objectifs

- Connaître quelques alternatives fiscales qui consolideraient davantage les services publics et amélioreraient les conditions de vie de toutes et tous.
- Se mettre en action et participer aux mobilisations du Collectif ou d'autres groupes de changement social.

Vous aurez besoin

- De la fiche de la campagne *10 milliards \$ de solutions*.
- D'un tableau ou de grandes feuilles et de feutres.

Préparation

- Prenez connaissance de la fiche de la campagne *10 milliards \$ de solutions*.
- Vérifiez (dans la *Soupe au caillou*, sur le site de la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics, etc.) si des mobilisations ou des actions sont prévues au sujet de la fiscalité, de la redistribution de la richesse ou de la défense des services publics. Le cas échéant, elles pourraient être proposées aux participantEs.

Déroulement

6.1 - DES SOLUTIONS EXISTENT !

5 à 10 minutes

À l'aide de la fiche de la campagne *10 milliards \$ de solutions*, expliquez au groupe :



Une coalition d'organismes a réfléchi à la question de la fiscalité et du financement des services publics.

Sa réflexion a permis d'élaborer 19 moyens concrets pour apporter plus de revenus à l'État québécois et pour limiter ses dépenses, dans le but de mieux financer les services publics.

La mise en place de ces moyens permettrait de construire une société plus juste; une société où les besoins de touTEs seraient mieux couverts.



Prenez le temps, avec le groupe, de comprendre les grands principes de cette campagne et de vous approprier quelques-unes des solutions qui y sont mises de l'avant.

Si le groupe souhaite aller plus loin, une deuxième rencontre pourrait être envisageable à partir du matériel produit par la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics. Celle-ci propose une démarche de 3 heures environ qui reprend certains concepts traités ici, mais qui permet aussi de s'approprier les solutions qu'elle propose pour mieux financer les services publics.

VOUS POUVEZ ÉGALEMENT INVITER LES PERSONNES À CONSULTER LE SITE INTERNET DE LA COALITION : www.nonauxhausses.org

6.2 - ET SI ON SE MOBILISAIT ?

10 à 15 minutes, ou plus si désiré

Dans le domaine de l'éducation populaire autonome, mieux comprendre une situation doit mener à l'action, doit contribuer à changer le monde...

Des organisations ont peut-être une action en cours ou de prévue concernant la fiscalité, la redistribution de la richesse ou la défense des services publics. Toutefois, votre groupe souhaitera peut-être développer d'abord son propre plan d'action.

Dans un premier temps, amenez le groupe à répondre aux questions suivantes :



Aimerions-nous poser un geste, nous mobiliser pour que la fiscalité permette de construire le Québec qu'on veut ?

Si oui, quelle(s) action(s) pourrions-nous envisager ?



Si le groupe souhaite se mobiliser, discutez des différentes idées d'action émises un peu plus tôt. Présentez-lui aussi les autres possibilités d'actions (s'il y en a) comme des idées d'actions qui pourraient s'ajouter aux siennes.

Discutez ensuite avec le groupe de la façon dont cela peut être réalisé concrètement :

- *Qui décidera de la position du groupe (ceux et celles qui s'y impliquent, le conseil d'administration, etc.) ?*
- *Qui préparera l'action ?*
- *Et à quel moment ?*
- *Quelles sont les prochaines étapes ?*

7 Évaluation et conclusion

5 à 10 minutes

Objectifs

- Permettre aux participantEs d'exprimer leur appréciation de l'activité de formation ;
- Conclure l'activité.

Vous aurez besoin

- Du cahier « aide-mémoire » à remettre aux participantEs

7.1 - UN AIDE-MÉMOIRE

Remettez à chaque personne un exemplaire du cahier « aide-mémoire ». Ce cahier contient :

- 1- Le texte : *Quelques faits sur la fiscalité au Québec ;*
- 2- *Une image de panier et des pictogrammes ;*
- 3- *Une reproduction des « cartes-atout » ;*
- 4- *Les images du « match de baseball » ;*
- 5- *La fiche qui présente la campagne 10 milliards \$ de solutions ;*
- 6- *Le glossaire.*

7.2 - ÉVALUATION

5 À 10 MINUTES

Faites verbalement l'évaluation de l'activité, à l'aide des questions suivantes :



- La formation vous a-t-elle semblé utile ? Pertinente ? Éclairante ? Ou, au contraire, elle vous a semblé lourde ou trop compliquée ?
- Si vous aviez à identifier un élément positif, quel serait-il ?
- Et un élément négatif ?



« - Si vous aviez à donner votre appréciation de la formation en la comparant à un fruit, lequel choisiriez-vous, et pourquoi? »

(Par exemple: un melon, car le sujet était gros et semblait dur, mais une fois découpé en tranches, ça se mange bien.)

7.3 - CONCLUSION

Rappelez les recommandations faites par le groupe et les décisions qu'il a prises, ainsi que la date de la prochaine rencontre, s'il y a lieu;

Remerciez les personnes ayant participé à la formation.

Bonne réflexion!

Pour toute question ou tout commentaire, communiquez avec nous:

collectif@pauvrete.qc.ca

418 525-0040

Glossaire



Administration publique

Coût de fonctionnement de base de l'État, réparti dans l'ensemble des dépenses de programmes¹ du gouvernement. On pense au salaire des fonctionnaires, que ce soit les secrétaires, les concierges ou le personnel administratif des ministères, mais aussi aux coûts d'entretien et de chauffage des édifices, aux frais d'impression de documents et de formulaires, etc.

Commission parlementaire

Groupe de travail composé d'un petit nombre de députéEs et chargé d'examiner toute question relevant de sa compétence. Les commissions parlementaires exécutent les mandats que l'Assemblée nationale leur confie². Leur composition reflète celle de l'Assemblée: si un parti occupe 40 % des sièges à l'Assemblée, il occupera aussi 40 % des places au sein d'une commission.

Déficit

Un déficit se produit lorsqu'un État prévoit plus de dépenses que de revenus pour une année donnée. Le déficit crée une dette, car il oblige à emprunter pour payer les dépenses. Si l'État prévoit plus de revenus que de dépenses pour une année, on parle alors de surplus.

Dépenses de programmes - Gouvernance

Ce sont les ressources financières que le gouvernement consacre à ses activités démocratiques et parlementaires. On pense ici aux frais de fonctionnement de l'Assemblée nationale ou de la Chambre des communes, aux salaires des députéEs, des ministres et de leur personnel, au fonctionnement d'instances comme le Conseil exécutif ou le Conseil du trésor. Cette catégorie inclut aussi les personnes nommées par l'Assemblée nationale pour des mandats particuliers, comme le Directeur général des élections, le vérificateur général, le Protecteur du citoyen.

¹ Les dépenses de programmes constituent une très grande partie des dépenses d'un gouvernement. Par exemple, elles représentent environ 87 % des dépenses réalisées par le gouvernement du Québec (Pierre Gouin et Gabriel Sainte-Marie, *Les services publics: un véritable actif pour les ménages québécois. La valeur redistributive de l'offre et de la consommation des services publics*, rapport de recherche de l'IREC, 39 pages, 2012).

² Assemblée nationale du Québec, «Commission parlementaire», *Encyclopédie du parlementarisme québécois* (en ligne 26 avril 2013). <http://www.assnat.qc.ca/fr/patrimoine/lexique/commission-parlementaire.html>

Dépenses de programmes - services publics

Les services publics sont des dépenses de programmes qui s'adressent à une partie de la population ou à son ensemble. Plusieurs services publics sont en lien direct avec la réalisation des droits de la personne. Certains services (comme les garderies publiques, le soutien à domicile, les centres locaux d'emploi) visent à répondre à des besoins spécifiques. D'autres sont des moyens mis en place par l'État pour satisfaire un besoin d'intérêt général comme les services de santé et d'éducation, la police, la justice, les transports et les infrastructures publiques, la protection de l'environnement, etc³.

Dépenses de programmes - transferts aux personnes

Ce sont des stratégies adoptées par un gouvernement pour agir sur une situation déterminée et contribuer à la réalisation des droits. Les transferts aux personnes font partie des dépenses de programmes et prennent souvent, mais pas exclusivement, la forme d'une prestation d'aide financière ou d'une prestation d'assurance. On pense ici aux prestations d'aide sociale, aux allocations familiales, à l'aide financière aux études, mais aussi à la couverture de l'assurance médicaments, aux indemnités en cas d'accident au travail, aux crédits d'impôt remboursables, etc⁴.

Dépenses de programmes - transferts aux sociétés

Les transferts aux sociétés font partie des dépenses de programmes des gouvernements. Ils visent à soutenir les opérations des entreprises et des organisations. Ce faisant, l'État soutient la réalisation de missions sociales — par exemple le travail des organismes communautaires — ou encore le développement économique. Dans cette catégorie se trouvent les subventions ou montants transférés aux sociétés par les différents niveaux de gouvernement, mais aussi les prêts sans intérêt ou à taux préférentiel consentis aux sociétés et les crédits d'impôt remboursables.

Dettes (service de la dette)

La dette est l'accumulation des emprunts réalisés par un État pour assumer ses déficits. Le service de la dette est la somme que le gouvernement doit payer chaque année pour honorer cette dette. Cela comprend principalement les frais d'intérêt, mais cela peut aussi inclure le remboursement d'une partie du capital emprunté au départ.

³ Définition inspirée de plusieurs documents (MÉPACQ, *Petit guide pour mieux comprendre l'impact de la politique provinciale dans nos vies*, 16 pages, 2014 ; L'R des Centres de femmes du Québec, *Ensemble, refusons la tarification dans le système de santé*, 40 pages, 2009 ; et de l'outil de formation et de mobilisation *Nous avons les moyens de faire autrement pour une meilleure redistribution de la richesse*, de la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics, 19 pages, 2014).

⁴ Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics, 2014, op. cit.

Entreprises du gouvernement

Souvent appelées sociétés d'État, ce sont des entreprises dont les citoyenNEs sont collectivement propriétaires, par l'entremise du le gouvernement, et dont une partie des bénéfices sont versés à l'État. Hydro-Québec, la Société des alcools du Québec (SAQ), Loto-Québec, la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC) et la Caisse de dépôt et placement du Québec sont quelques-unes des entreprises du gouvernement québécois⁵. Le fédéral a aussi ses sociétés d'État comme Postes Canada, VIA Rail, Radio-Canada ou la Banque du Canada.

Fiscalité

On définit la fiscalité comme l'ensemble des mesures relatives au prélèvement et à la redistribution, par un gouvernement, des contributions des membres de la société qui sont nécessaires à l'exercice de son pouvoir et de ses mandats⁶. C'est la partie de la richesse collective mise en commun dans les finances publiques.

Les objectifs de la fiscalité sont de redistribuer la richesse, de se donner des services communs et d'assumer le service de la dette collective. Par la fiscalité, les États modèrent, jusqu'à un certain point, la grogne populaire provoquée par les inégalités ; on peut donc dire qu'elle favorise aussi une certaine paix sociale⁷.

Même s'ils ont perdu en progressivité au cours des dernières années, les systèmes d'imposition québécois et canadien sont progressifs, c'est-à-dire que non seulement les montants d'impôts payés sont en proportion des revenus gagnés, mais que le taux d'imposition augmente aussi à chaque nouveau palier de revenus atteint.

Impôt des particuliers

Contribution versée à l'État à même les revenus privés des individus. L'impôt des individus est calculé par paliers. Cette catégorie inclut aussi certaines cotisations (contribution santé, contribution à l'assurance médicament, RRQ, CSST, etc.). L'ensemble de l'impôt des particuliers est calculé dans la déclaration de revenus annuelle qui permet de consolider toutes les contributions que les individus doivent verser au gouvernement.

⁵ MÉPACQ, *La fiscalité, une richesse collective, un outil pour le bien commun*, 23 pages, 2007.

⁶ MÉPACQ 2007, op. cit.

⁷ Breton, Gaétan, février-mars 2009, « Soins palliatifs du capitalisme », dossier « Fiscalité équitable » de la revue À Bâbord!, n° 28.

Impôt et charges sociales des sociétés (entreprises et organismes)

Contribution versée à l'État à même les revenus et les profits des entreprises. Les sociétés versent aussi plusieurs charges sociales, comme les cotisations à la CSST, au Régime des rentes, au Régime d'assurance parentale, au Fonds des services de santé, à la Commission des normes du travail, etc.⁸.

Palier d'impôt

Découpage des revenus par tranches pour calculer l'impôt à payer. Chaque individu, dans sa déclaration de revenus, applique à chaque tranche de son revenu le taux d'imposition correspondant.

Exemples de calculs d'impôts par tranches de revenus⁹

impôt à payer à Québec seulement, n'inclut pas l'impôt fédéral

REVENUS AVANT IMPÔT				
EXEMPTION DE BASE	Une personne seule, sans contrainte à l'emploi, à l'aide sociale : 7320 \$/an	Une personne qui gagne 18 837 \$ (10,35\$/h-salaire minimum 2014, 35h/semaine)	Une personne qui gagne 41 409 \$ (revenu moyen avant impôt au Québec en 2013 ¹⁰)	Une personne qui gagne 341 118 \$ (salaire moyen d'un médecin spécialiste au Québec, 2012 ¹¹)
	Personne ne paie d'impôt sur les premiers 11 195 \$ gagnés. Dans son rapport d'impôt, chacunE retranchera la déduction de base de son revenu brut avant de calculer l'impôt à payer.			
1 ^{er} palier 16% 11 195 \$ à 41 095 \$	-	(18 837 \$ - 11 195 \$) x 16 % = 1123 \$	(41 095 \$ - 11 195 \$) x 16 % = 4 784 \$	(41 095 \$ - 11 195 \$) x 16 % = 4 784 \$
2 ^e palier 20% 41 095 \$ à 82 190 \$	-	-	(41 409 \$ - 41 095 \$) x 20 % = 63 \$	(82 190 \$ - 41 095 \$) x 20 % = 8 219 \$
3 ^e palier 24% 82 190 \$ à 100 000 \$	-	-	-	(100 000 \$ - 82 190 \$) x 24 % = 4 274 \$
4 ^e palier 25,75% à partir de 100 000 \$	-	-	-	(341 118 \$ - 100 000 \$) x 25,75 % = 62 088 \$
Total impôt payé	0 \$	1 123 \$	4 847 \$	79 365 \$
Revenu disponible	7 320 \$	17 614 \$	35 562 \$	261 753 \$

⁸ Lanthier, Christine, *Vos impôts et ceux des autres*, Jobboom, 10 avril 2013, <http://www.jobboom.com/carriere/vos-impots-et-ceux-des-autres/>

⁹ Revenu Québec, taux et paliers en vigueur en 2013, http://www.revenuquebec.ca/fr/citoyen/impots/rens_comp/taux.aspx

¹⁰ Salaire hebdomadaire moyen selon le secteur d'activité, 2013, salaire moyen au Québec tous secteurs d'activités confondus, CIRANO, http://qe.cirano.qc.ca/tab/quebec_dans_le_canada/salaire_hebdomadaire_moyen_selon_le_secteur_d_activite_2010

¹¹ Chabot, Denis-Martin, *Salaire des médecins spécialistes: le Québec s'approche de la parité*, Radio-Canada, 19 septembre 2014.

Selon la situation de chaque personne, des contributions pourront s'ajouter (comme la contribution santé) ou des montants pourront être retranchés selon les différents crédits auxquels elle a accès (comme des crédits d'impôt, des déductions pour REER, etc.).

Toutefois, il faut souligner que le système d'imposition actuel offre certaines déductions qui ne sont, dans la réalité, accessibles qu'aux mieux nantis, comme les déductions pour des gains en capital, pour des frais financiers, pour frais d'exploration, les crédits d'impôt pour dividendes, etc.¹². Les déductions pour REER sont accessibles à toutEs mais moins utilisées par les personnes à revenu faible ou moyen que par les plus riches, faute de liquidités suffisantes. L'accès à ces crédits et déductions peut donc réduire considérablement le montant réel payé en impôt par les mieux nantis.

Progressivité (fiscalité progressive)¹³

Imposition qui voit les taux appliqués augmenter avec le niveau de revenu. Non seulement les montants d'impôts payés sont en proportion des revenus gagnés, mais le taux d'imposition augmente aussi à chaque nouveau palier de revenu atteint. La fiscalité progressive contribue à redistribuer la richesse et à diminuer les écarts de revenus entre les riches et les pauvres. Elle contribue à faire progresser la société vers plus d'égalité.

Régressivité (fiscalité régressive)

Imposition au même taux pour tout le monde, sans égard au revenu, et qui a pour effet que la proportion du revenu personnel consacrée à la fiscalité est plus importante pour les personnes à faible revenu. Cette forme d'imposition contribue à augmenter les écarts entre les riches et les pauvres et à construire une société inégalitaire. Par exemple, les taxes à la consommation sont souvent considérées comme régressives. Toutefois, les mesures régressives peuvent être en partie corrigées par des mesures fiscales de remboursement proportionnelles au revenu, comme le crédit d'impôt pour solidarité instauré en 2011.

¹² Fortier, Francis et Bertrand Schepper, *Le système fiscal québécois désavantage la classe salariée*, rapport de recherche de l'IRIS, 36 pages, janvier 2014.

¹³ Définition inspirée de la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics 2014, op. cit.

Tarifs, droits et permis

Somme d'argent demandée en contrepartie de l'utilisation d'un service public¹⁴. À titre d'exemple, mentionnons les tarifs des services de garde publics, les droits de scolarité, les frais d'entrée dans les parcs nationaux, les droits d'immatriculation des véhicules, les frais pour obtenir un passeport ou un certificat de naissance... On peut aussi penser aux frais des permis comme le permis de conduire, les permis de déneigement, de construction, etc.

Taxes à la consommation

Contribution versée à l'État qui s'ajoute au prix à l'achat de la plupart des biens de consommation et des services. Les taxes ont un habituellement un taux fixe qui ne dépend pas des revenus des individus ou des entreprises : que l'on ait un revenu de 10 000 \$ ou de 50 000 \$, on paiera les mêmes 10 \$ de taxes sur une facture d'épicerie, mais ce 10 \$ de taxes représente plus d'argent pour les personnes à faible revenu que pour les autres. Certains produits font l'objet de taxes spéciales (comme l'essence, les produits du tabac, l'alcool) alors que d'autres sont exemptés de toute taxe (comme la plupart des denrées alimentaires, les couches pour bébés, les biberons).

N.B. En anglais, le mot impôt se traduit par tax. Il faut donc être prudent, car il arrive que dans certains documents la notion de taxation réfère à l'ensemble des formes d'imposition de l'État.

Exemples du poids des taxes selon les revenus

	Une personne seule, sans contraintes à l'emploi, à l'aide sociale : 610 \$ / mois	Une personne qui gagne 1570 \$ / mois (10,35 \$ / h - salaire minimum 2014, 35 h / semaine)	Une personne qui gagne 3451 \$ / mois (revenu moyen avant impôt au Québec en 2013)	Une personne qui gagne 28 427 \$ / mois (salaire moyen d'un médecin spécialiste au Québec, 2012 ¹⁵)
Taxes (119,80 \$) sur l'achat d'un réfrigérateur à 800 \$	La taxe représente 20 % du revenu mensuel	La taxe représente 8 % du revenu mensuel	La taxe représente 3,6 % du revenu mensuel	La taxe représente 0,4 % du revenu mensuel
Taxes (7,50 \$) sur l'achat de chaussures à 50 \$	La taxe représente 1,2 % du revenu mensuel	La taxe représente 0,5 % du revenu mensuel	La taxe représente 0,2 % du revenu mensuel	La taxe représente 0,02 % du revenu mensuel

¹⁴ Hurteau, Philippe, Guillaume Hébert et Francis Fortier, *La révolution tarifaire au Québec*, rapport de recherche de l'IRIS, 41 pages, octobre 2010.

¹⁵ Chabot, Denis-Martin, 19 septembre 2014, op. cit.

Transferts entre paliers de gouvernement

Ces transferts sont inclus dans les dépenses de programmes des gouvernements ou dans leurs revenus, une dépense chez l'un pouvant devenir un revenu chez l'autre. Ce sont des mécanismes établis pour répartir la richesse partout au pays et entre les différents niveaux de gouvernement. Pensons entre autres aux transferts fédéraux en santé et en éducation de même qu'à la péréquation qui favorise les provinces les plus pauvres¹⁶. Cela inclut aussi d'autres transferts, comme ceux des provinces aux municipalités.

¹⁶ MÉPACQ 2007, op. cit.

« Cartes-atout »



La fiscalité nous permet de nous offrir collectivement des services et une qualité de vie supérieurs

En moyenne, chaque personne au Québec reçoit (de tous les paliers gouvernementaux) l'équivalent de près de 17 000 \$ en services publics chaque année.

Chiffre pour 2007-2008, publié dans un rapport de recherche de Pierre Gouin et Gabriel Sainte-Maite, 2012, Les services publics : un véritable actif pour les ménages québécois. La valeur redistributive de l'offre et de la consommation des services publics, IREC, 39 pages.

1

Les revenus de l'État sont à la baisse

Liste des pertes de revenus volontaires de l'État québécois depuis 2000 au niveau de l'imposition des particuliers	
CATÉGORIES	PERTES DE REVENUS VOLONTAIRES DE L'ÉTAT (en M\$)
Baisse d'impôts de 2000 à 2003	6700
Baisse d'impôt de 2003 à 2008	2218
Déductions fiscales	924
TOTAL	9842

Philippe Hurteau, 2008, D'où vient la « crise » des finances publiques ?, Note socio-économique de l'IRIS, 8 pages.

2

La fiscalité nous permet de nous offrir collectivement des services et une qualité de vie supérieurs

Ce que la population ne paie pas à travers ses impôts, elle devra le payer autrement.

Par exemple, aux États-Unis, la population n'a pas accès à un système de santé universel et doit se doter d'une assurance maladie privée. Les primes annuelles de cette assurance peuvent atteindre 7000 \$ pour une personne seule et 17 000 \$ pour une famille de deux adultes et deux enfants.

CSM, 2009, « Payons-nous réellement plus qu'ailleurs ? », Fiche 2 de la série Se donner le Québec qu'on veut!, 5 pages.

3

Moins d'impôts, plus de taxes

Depuis quelques années, le gouvernement québécois a diminué les impôts, mais a augmenté les taxes et certains tarifs (hausse de la TVQ, création de la « taxe santé », hausse des tarifs d'électricité, etc.).

En général, les hausses de taxes et de tarifs ont un impact plus grand sur les ménages à revenus faibles ou moyens (à moins qu'une mesure correctrice, comme un crédit d'impôt basé sur le revenu, vienne les compenser).

Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics et Philippe Hurteau, Guillaume Hébert, François Fortier, 2010, La révolution tarifaire au Québec, rapport de recherche de l'IRIS, 41 pages.

4

Moins d'impôts, plus de taxes

Importance des différentes sources de revenus autonomes du gouvernement du Québec, 1996 et 2013

Sources de revenus autonomes	Budget 1996-1997	Budget 2013-2014
Impôt sur le revenu des particuliers	42 %	36 %
Impôts sur le revenu des entreprises	9 %	8 %
Cotisation au Fonds des services de santé	12 %	12 %
Taxes à la consommation	23 %	30 %
Droits, permis et vente de biens et de services	5 %	4 %
Société d'État	6 %	9 %

Source : MINISTÈRE DES FINANCES ET DE L'ÉCONOMIE DU QUÉBEC. Document budgétaires.

On observe que la part de l'impôt dans les revenus du gouvernement du Québec a diminué, alors que la part des taxes et celle des revenus des sociétés d'État ont augmenté.

CSO, mai 2014, *Mémoire présenté dans le cadre des consultations prébudgétaires du ministère des Finances du Québec*, 25 pages.

5

Des entreprises assistées sociales ?

En 2008, les entreprises québécoises ont reçu environ 5,7 milliards \$ en subventions du gouvernement du Québec.

Toujours en 2008, ces entreprises ont payé 4,6 milliards en impôt à l'État québécois.

Toutefois, elles ont aussi payé des taxes à la consommation et contribué aux charges sociales de leur personnel, au Fonds des services de santé, etc.

Statistique Canada, tableau 384-0004, dans Pierre Gouin et Gabriel Sainte-Marie, 2012, *Les services publics : un véritable actif pour les ménages québécois. La valeur redistributive de l'offre et de la consommation des services publics. Rapport de recherche de l'IREC*, 39 pages.

6

Nos impôts nous reviennent !

Au Québec, la grande majorité des dépenses publiques (fédérales, provinciales et locales) vont aux services à la population :

62 %	Transferts aux personnes, services de santé et sociaux, système d'éducation.
12,5 %	Autres services comme la police, la justice, les routes, la protection de l'environnement, etc.
13 %	Autres programmes comme le logement, l'environnement, les loisirs, la culture, le développement de l'industrie, la recherche, etc.
8,5 %	Service de la dette
4 %	Administration (3,6 %) et autres dépenses (0,4 %)

Chiffes pour 2007-2008 calculés par le Collectif pour un Québec sans pauvreté, à partir du tableau de Statistique Canada (395-0001) dans Pierre Gouin et Gabriel Sainte-Marie, 2012, *Les services publics : un véritable actif pour les ménages québécois. La valeur redistributive de l'offre et de la consommation des services publics*. IREC, 39 pages.

7

Le taux d'imposition des pauvres a augmenté, et celui des riches a diminué

	Plus bas palier d'imposition	Plus haut palier d'imposition
Avant 1988 (16 paliers d'impôt)	13 %	28 %
2013 (4 paliers d'impôt)	16 %	25,75 %

Francis Fortier et Simon Tremblay-Pepin, 2013, *Les Québécois.es : les plus imposés en Amérique du Nord 7*, Note socio-économique de l'IRIS, 12 pages.

8

Financer nos services publics, c'est possible!

Selon une coalition de groupes sociaux, l'État québécois pourrait faire des économies et aller chercher de nouveaux revenus pour financer les services publics.

Par exemple :

- Passer de 4 à 10 paliers d'impôt apporterait 1 milliard \$ supplémentaires à l'État et ferait en sorte que 87 % des contribuables (les moins riches) paieraient moins d'impôts.

Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics, septembre 2014, 10 milliards \$ de solutions. Nous avons les moyens de faire autrement!, document sur les solutions fiscales, 31 pages.

9

Des tarifs d'électricité qui montent en flèche

Au cours des dernières années, le gouvernement a réduit les impôts, mais a augmenté les taxes et tarifs. Les tarifs d'électricité, gelés depuis 1998, ont été dégelés en janvier 2004.

Entre 2004 et 2013, les tarifs d'électricité ont augmenté d'environ 20%. Toutefois, durant la même période, les revenus des plus pauvres ont stagné*.

Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics, www.nonauxhaussees.org et Paul Huot, 6 août 2014, «Hausse des tarifs d'Hydro-Québec: les défenseurs de l'éolien crient à la désinformation», Radio-Canada.

* Revenus après impôt, Tableau 202-0703, Statistique Canada 2011.

10

L'électricité coûte plus cher pour les pauvres

En 2010, Hydro-Québec évaluait qu'une personne seule avec un revenu de 10 000 \$ par an consacrait en moyenne 8,8 % de son revenu à sa facture d'électricité, alors qu'une personne ayant un revenu de 60 000 \$ n'y consacrait que 1,7 %.

Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics, 2013, Hydro-Québec: détournement de mission. Le courant avant le profit!, 20 pages.

11

Les entreprises paient de moins en moins d'impôts

Année	Taux général combiné (fédéral et provincial)	Taux de base combiné (fédéral et provincial) pour les PME
2000	38 %	22 %
2005	31 %	22 %
2010	30 %	19 %
2014	27 %	19 %

Centre québécois de formation en fiscalité (CCFF Inc.), Taux d'imposition combinés des sociétés privées (Québec), tableaux des années 2000, 2005, 2010 et 2014. http://www.ccff.com/bibliothèque/taux_tablesimpotsociete.htm

12

L'impôt des riches à la baisse

Les riches participent à l'effort fiscal et paient même une part grandissante du total des impôts au Québec, en argent versé. Toutefois, en pourcentage de leurs revenus, leur contribution a diminué.

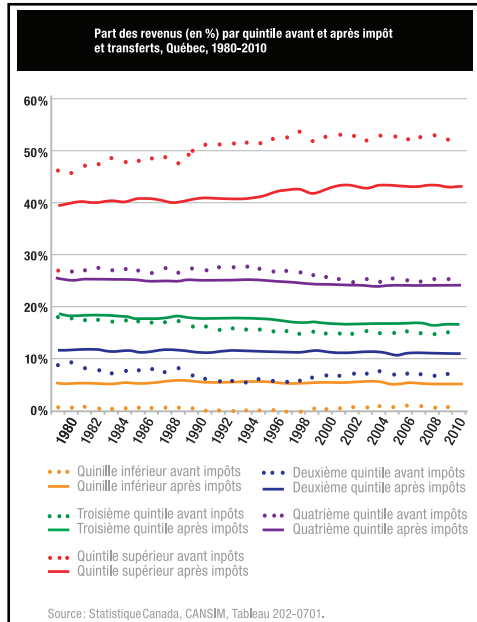
Taux effectif d'impôt du 1 % des Québécoises les plus riches, 1982-2010:

- 1982 : Environ 38,5 %
- 1998 : Environ 42 %
- 2010 : Environ 35 %

Statistique Canada, CANSIM Tableau 204-0002, dans Simon Tremblay-Pepin, Julia Posca et Guillaume Hébert, 28 janvier 2013, *Le 1 % au Québec: plus de revenus, moins d'impôts*, Blogue de l'IRIS.

14

L'impôt contribue à limiter les écarts de revenus



Francis Fortier et Simon Tremblay-Pepin, 2013, *Les Québécoises – les plus imposées en Amérique du Nord?*, Note socio-économique de l'IRIS, 12 pages.

13

À qui profitent les baisses d'impôts ?

Gains découlant de la réduction d'impôt de 950 M\$ du budget 2007-2008 selon la tranche de revenus des ménages

REVENU MOYEN	BAISSE D'IMPÔT (en \$)
25 000 \$	0
50 000 \$	110
75 000 \$	649
100 000 \$	720
150 000 \$	1 859

Philippe Hurteau, 2008, *D'où vient la « crise » des finances publiques ?*, Note socio-économique de l'IRIS, 8 pages.

15

Financer nos services publics, c'est possible !

Selon une coalition de groupes sociaux, l'État québécois pourrait faire des économies et aller chercher de nouveaux revenus pour financer les services publics.

Par exemple :

- Augmenter le taux d'imposition provincial des entreprises à 15 % rapporterait 1,2 milliard \$ à l'État.
- Augmenter les redevances des entreprises sur l'exploitation des ressources naturelles rapporterait 410 millions \$.

Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics, septembre 2014, 10 milliards \$ de solutions. Nous avons les moyens de faire autrement!, document sur les solutions fiscales, 31 pages.

16

Éliminer la pauvreté pourrait nous faire économiser !

On estime que la pauvreté coûte chaque année à la société canadienne au moins 24,4 milliards \$ (problèmes de santé, criminalité, itinérance, perte de productivité, etc.). Cela s'ajoute aux coûts privés assumés directement par les personnes en situation de pauvreté (48,1 milliards \$).

En investissant pour ramener toutes les personnes pauvres au-dessus du seuil de pauvreté, il serait possible de réaliser d'énormes économies. Si combattre la pauvreté engendre des coûts, la tolérer en engendre de plus élevés encore – et cela, sans parler des coûts « humains », difficilement quantifiables, sur la santé et la qualité de vie des personnes qui la subissent.

Conseil national du bien-être social, automne 2011, «Le sens des sous pour résoudre la pauvreté», rapport, volume 132 pages.

17

Financer nos services publics, c'est possible !

Selon une coalition de groupes sociaux, l'État québécois pourrait faire des économies et aller chercher de nouveaux revenus pour financer les services publics.

Par exemple :

- Mieux contrôler le coût des médicaments pourrait générer une économie de 1 milliard \$.
- Lutter contre l'évasion fiscale, la corruption et la mauvaise gestion dans l'attribution des contrats du gouvernement permettrait de récupérer 1,3 milliard \$.

Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics, 2014, 10 milliards \$ de solutions. Nous avons les moyens de faire autrement!, document sur les solutions fiscales, 31 pages.

18

Les pauvres s'appauvrissent

Les inégalités entre les plus riches et les plus pauvres ont augmenté.

La situation des gens à l'aide sociale a empiré : au Québec, entre 2003 et 2010, les personnes seules et les couples sans enfants à l'aide sociale ont vu leur pouvoir d'achat diminuer d'environ 3%.

Au Canada, en 15 ans (1989-2004), le revenu moyen après impôt des 10 % les plus pauvres de la population a diminué de 8%.

Celui des 10 % les plus riches a augmenté de 24 %.

MESS, 2011, Améliorer la situation économique des personnes: un engagement continu, Rapport de la ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, 61 pages. «Inégalité et redistribution du revenu au Canada, 1976 à 2004», Statistique Canada, 2007, cité dans Pierre-Antoine Hanvey, 2008, Portrait de la fiscalité et de ses perspectives au Québec, CSQ, 96 pages.

19

Les pauvres s'appauvrissent

Entre 1976 et 2006, l'économie du Québec a progressé de 71 %.

La majorité des gains de revenus sont allés aux 10% les plus riches de la population, alors que les 70% les plus pauvres ont vu leur part de revenus se réduire.

Ève-Lyne Couturier et Bertrand Scheppper, 2010, Qui s'enrichit, qui s'appauvrit 1976-2006, IRIS et CCPA, 62 pages.

20

Trop imposésE, vraiment ?

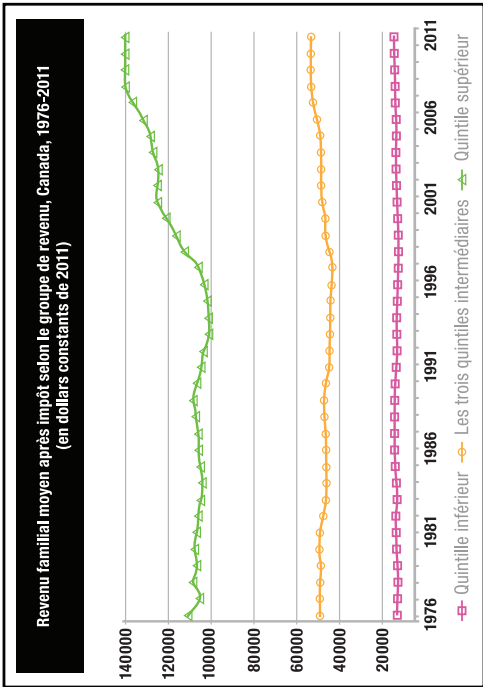
Les QuébécoisEs ne sont pas les plus imposésEs dans le monde. La majorité des contribuables sont en fait moins imposésEs ou sensiblement de la même façon qu'ils ne le seraient aux États-Unis, dans le reste du Canada ou dans 10 autres pays riches membres de l'OCDE.

Par exemple :

- Parmi les provinces et pays comparés, c'est au Québec que les familles monoparentales et les couples à revenu moyen avec enfants (43 710 \$) sont les moins imposés.
- Dans le cas des personnes gagnant environ 29000 \$ par année, le Québec arrive au 2^e rang, derrière l'Australie.
- Peu importe la catégorie de contribuables, le Québec ne dépasse jamais le 7^e rang parmi les 13 pays étudiés. Il est donc considéré comme ayant une charge fiscale moyenne

Francis Fortier et Simon Tremblay-Pepin, février 2013, *Les Québécois.es – les plus imposés.es en Amérique du Nord?*, Note socio-économique de l'IRIS, 12 pages.

22



Calculs d'Emploi et Développement social Canada (EDSC) d'après les données de Statistique Canada, Tableau 202-0703 — Revenu du marché, total et après impôt, selon le type de famille économique et les quintiles de revenu après impôt, dollars constants de 2011, annuel, CANSIM: <http://www41.nrc.gc.ca/3indic/11-4r@-fra.jsp?iit=22>

21

Impôt des entreprises

Selon une étude de la Banque mondiale en 2011, le régime fiscal de Québec est l'un des plus favorables aux PME de tout le G8, voire l'un des plus généreux au monde.

Taux combinés (provincial et fédéral) d'imposition sur le revenu des sociétés, 2013 :

Québec	26,9 %
Ontario	25 %
Caroline du Nord	36,5 %
Illinois	37,5 %

Pierre Gouin et Gabriel Sainte-Marie, 2012, *Les services publics : un véritable actif pour les ménages québécois. La valeur redistributive de l'offre et de la consommation des services publics*, rapport de recherche de l'IREC, Francis Fortier, avril 2013, *Le taux d'imposition des entreprises au Québec*, blogue de l'IRIS.

23

Éliminer la pauvreté pourrait nous faire économiser !

Selon le Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion (CEPE), le fait de hausser les salaires du quintile inférieur (les 20 % les plus pauvres de la population) au même niveau que ceux du quintile suivant permettrait au Québec d'épargner 1,7 milliard \$ en soins de santé.

Les programmes de réduction de la pauvreté peuvent contribuer à l'augmentation des recettes fiscales, à la diminution des dépenses en santé, à la baisse de la criminalité et à l'accroissement de la productivité.

La donnée du CEPE est citée dans Gary Bloch, avril 2014, *Le coût de la pauvreté au Québec*: 17 milliards, Blogue de l'IRIS.

24

Impôt des entreprises

1,7 % des entreprises enregistrées au Québec sont de grandes entreprises. Leurs revenus représentent 88 % des revenus déclarés à l'impôt par les entreprises. Pourtant, leur contribution à la fiscalité n'est que de 61 %.

On explique cette situation par le fait qu'elles peuvent étaler leurs pertes sur plusieurs années et par les déductions auxquelles elles ont droit.

Elles ont toutefois assumé des charges sociales pour leur personnel, contribué au Fonds des services de santé et payé des taxes à la consommation.

CSN, décembre 2009, «L'impôt sur le revenu, que paient les particuliers?», Fiche 5 de la série de fiches de la CSN sur les finances publiques. Se donner le Québec qu'on veut I, 5 pages.

Impôt des entreprises

La taxe sur le capital imposait les sociétés sur leurs immobilisations (succursales, entrepôts), leur capital-actions, leurs dettes à long terme et leurs réserves et surplus. Cette taxe a été éliminée au Québec en 2011.

La taxe sur le capital rapportait plus de 1,5 milliard \$ à l'État québécois. Même si le taux d'imposition des grandes entreprises a été un peu augmenté (de 8,9 % à 11,9 %), ce n'est pas suffisant pour compenser cette perte.

CSQ, mai 2014, Mémoire présenté dans le cadre des consultations prébudgétaires du ministère des Finances du Québec, 25 pages. Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics, 2014, 10 milliards \$ de solutions. Nous avons les moyens de faire autrement!, document sur les solutions fiscales, 31 pages.

Financer nos services publics, c'est possible !

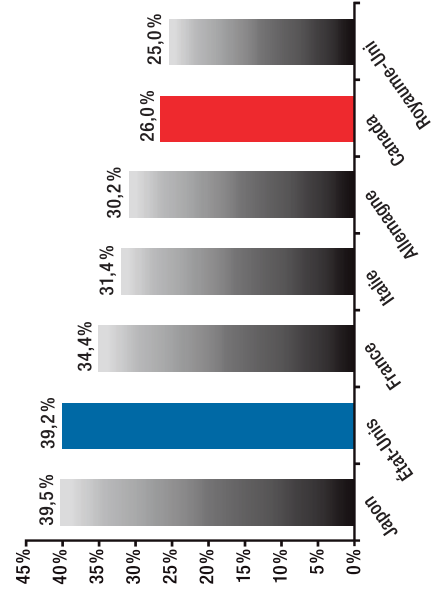
Selon une coalition de groupes sociaux, l'État québécois pourrait faire des économies et aller chercher de nouveaux revenus pour financer les services publics.

Par exemple :

Augmenter les taxes sur les produits de luxe et diminuer celles sur les biens essentiels ainsi que taxer les services financiers rapporterait plus de 745 millions \$ annuellement pour les finances publiques.

Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics, 2014, 10 milliards \$ de solutions. Nous avons les moyens de faire autrement!, document sur les solutions fiscales, 31 pages.

Comparaison des taux globaux d'imposition des sociétés dans différents pays (2012)



Ministère des Finances du Canada, cité dans Martin Blais, 2012, Le taux d'imposition des sociétés, <http://recto-verso.ca/les-taux-dimposition-des-societes/>

Fiches de la campagne
10 milliards \$ de solutions



10 MILLIARDS \$ de SOLUTIONS

Depuis 2010,
**LA COALITION OPPOSÉE À LA TARIFICATION
ET À LA PRIVATISATION DES SERVICES PUBLICS**
met de l'avant des alternatives fiscales
à l'austérité budgétaire. Pour faire autrement
avec nos finances publiques, ce sont plus de
10 MILLIARDS \$ DE SOLUTIONS
qu'elle nous présente !
A-t-on les moyens de s'en passer ?

**Que ce soit le coût des médicaments,
les impôts des particuliers, les mesures fiscales
pour les entreprises ou les banques,
c'est plus de 10 milliards\$ de solutions que
nous vous proposons.**

**NOUS AVONS LES MOYENS
DE FAIRE AUTREMENT !**

FAIRE AUTREMENT, C'EST :

- Cesser de couper dans nos services publics et nos programmes sociaux
- Mettre un frein à la tarification (tarifs d'Hydro-Québec, frais de scolarité, garderies, etc.)
- Abolir la taxe santé... et plus encore !

PARCE QUE CREUSER LES INÉGALITÉS, CE N'EST BON POUR PERSONNE.

14 AUTRES SOLUTIONS = **5,7** MILLIARDS \$
POUR D'AUTRES CHOIX DE SOCIÉTÉ !



Pour en savoir plus : nonauxhausses.org/10-milliards/



Avant 1988, il y avait 16 paliers d'imposition pour les particuliers. Aujourd'hui, il n'y en a que 4.

AJOUTER DES PALIERS D'IMPOSITION

en réduisant les impôts de 87% des contribuables

**1 MILLIARD \$
DE PLUS EN REVENUS**

CONTRÔLER LE COÛT DES MÉDICAMENTS :

ça suffit de les payer 30% plus cher qu'ailleurs!

Instaurer un régime entièrement public d'assurance médicaments

**1 MILLIARD \$
D'ÉCONOMIE**

La majorité des entreprises financières (banques, compagnies d'assurances et de courtage) ne paie PAS d'impôt.

RÉTABLIR LA TAXE SUR LE CAPITAL

pour ces entreprises

**600 MILLIONS \$
DE PLUS EN REVENUS**

impôt des particuliers = **20,5%**,

impôt des entreprises = **3,9%**

du total des revenus du Québec en 2014.

Subventions aux entreprises équivalent à :

Québec = **776\$/HABITANT** ;

Ontario = **165\$/HABITANT**.

RÉDUIRE LES SUBVENTIONS AUX ENTREPRISES ET HAUSSER LES TAUX D'IMPOSITION DES SOCIÉTÉS

**1,720 MILLIARDS \$
D'ÉCONOMIE ET DE REVENUS
SUPPLÉMENTAIRES**

Bibliographie commentée



Ouvrages cités dans l'outil :

Assemblée nationale du Québec, « Commission parlementaire », Encyclopédie du parlementarisme québécois, consulté le 1^{er} août 2014.

<http://www.assnat.qc.ca/fr/patrimoine/lexique/commission-parlementaire.html>

ATD Quart Monde, fiches *En finir avec les idées fausses sur la pauvreté*, 2014.

Cinq fiches qui défont, chiffres à l'appui, des idées reçues sur divers aspects de la pauvreté.

Idée fausse n°1 : « Les pauvres ne veulent pas travailler »

Idée fausse n°2 : « On vit bien sur le BS »

Idée fausse n°3 : « On n'a pas les moyens d'en finir avec la pauvreté »

Idée fausse n°4 : « Le Québec est une société égalitaire »

Idée fausse n°5 : « Il n'y a pas plus fraudeur qu'un BS »

<http://www.atdquartmonde.ca/ideesfausses/>

Bélaïr-Cirino, Marco, « Éducation — Le budget Leitão sème inquiétude et mécontentement », *Le Devoir*, 5 juin 2014.

Article présentant les réactions du milieu de l'éducation aux compressions imposées au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport par le budget Leitão. Il présente aussi sous forme de graphique une synthèse des revenus et dépenses prévus dans ce budget.

<http://www.ledevoir.com/politique/quebec/410138/education-le-budget-leitao-seme-inquietude-et-mecontentement>

Bloch, Gary, *Le coût de la pauvreté au Québec : 17 milliards \$*, blogue de l'IRIS, 22 avril 2014.

Court article signé par un médecin qui rappelle l'importance d'améliorer les revenus des personnes pour prévenir l'apparition de problèmes de santé. L'auteur rappelle aussi que, selon le CEPE, la pauvreté coûte 17 milliards \$ par an au Québec.

<http://iris-recherche.qc.ca/blogue/le-cout-de-la-pauvrete-au-quebec-17-milliards-de>

Breton, Gaétan et Claude Vaillancourt, « Fiscalité équitable » et « Soins palliatifs du capitalisme », *À Bâbord!* n°28, février-mars 2009.

Réflexion sur le rôle de la fiscalité comme moyen de redistribuer la richesse, mais aussi de favoriser la paix sociale et de se doter d'infrastructures communes.

<http://www.ababord.org/spip.php?rubrique96>

Centrale des syndicats du Québec (CSQ), *Mémoire présenté dans le cadre des consultations prébudgétaires du ministère des Finances du Québec*, CSQ, mai 2014, 25 pages.

Ce mémoire relate que depuis plus de 10 ans, les gouvernements successifs ont accordé des baisses d'impôt qui ont fait perdre au moins 4,6 milliards \$ à Québec. Le régime fiscal du Québec a perdu en progressivité par ces baisses, mais aussi par sa transition de l'impôt à la taxation qui représente maintenant près de 30 % des revenus de l'État.

http://www.lacsq.org/fileadmin/user_upload/csq/documents/documentation/avis_memoires/2013-2014/D12572.pdf

Centre d'étude sur la pauvreté et l'exclusion, *La pauvreté, les inégalités et l'exclusion sociale au Québec, état de situation 2013*, Québec, MESS, 2014.

État de situation sur la pauvreté et l'exclusion au Québec. Le document réunit les données les plus à jour, au moment de sa publication, sur la pauvreté et les inégalités au Québec.

http://www.cepe.gouv.qc.ca/publications/pdf/cepe_etat_situation_2013.pdf

Centre québécois de formation en fiscalité (CCFF inc.), «Taux d'imposition combinés des sociétés privées» (Québec).

Tableaux des années 2000, 2005, 2010 et 2104 des taux d'imposition fédéraux et provinciaux combinés pour les entreprises québécoises.

http://www.cqff.com/bibliotheque/taux_tablesimpotsociete.htm

CIRANO, «Salaire hebdomadaire moyen selon le secteur d'activité», site internet de l'organisme, 2013.

Tableau présentant le salaire hebdomadaire moyen au Québec selon le secteur d'activité en 2013.

http://qe.cirano.qc.ca/tab/quebec_dans_le_canada/salaire_hebdomadaire_moyen_selon_le_secteur_d_activite_2010

Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics. *10 milliards \$ de solutions. Nous avons les moyens de faire autrement!*, septembre 2014, 31 pages.

Détaille, chiffres à l'appui, les 18 propositions de mesures de la Coalition pour augmenter les revenus de l'État, diminuer certaines dépenses et mieux financer les services publics.

http://www.nonauxhausses.org/wp-content/uploads/DocumentCampagne-10-milliards_WEBseptembre2014.pdf

Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics, cinq fiches thématiques de la campagne *10 milliards \$ de solutions*, 2014 (chaque fiche tient sur 2 pages).

Fiche n°1 : «10 milliards \$ de solutions fiscales. Les propositions de la Coalition permettraient d'aller chercher 10 milliards \$ pour financer les services publics.»

Fiche n°2 : «Contrôler le coût des médicaments = 1 milliard \$ d'économies.»

Fiche n°3 : «Augmenter le nombre de paliers d'imposition = 1 milliard \$ par année.»

Fiche n°4 : «Augmenter le taux d'imposition des entreprises (sauf les PME) = 1,2 milliard \$ de plus par année.»

Fiche n°5 : «Réinstaurer la taxe sur le capital pour les entreprises financières = 1 milliard \$ par année.»

<http://www.nonauxhausses.org/outils/alternatives-fiscales-justes-et-equitables-pour-les-finances-publiques/>

Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics, *Nous avons les moyens de faire autrement!*, outil de formation 2014, «Guide d'animation», 8 pages et «Guide de la participante et du participant», 19 pages.

Présente les détails de la campagne *10 milliards \$ de solutions* et une démarche d'animation pour en discuter avec un groupe. Définit des concepts de base (service public, programme social, mesures progressives/régressives...) et offre des données sur l'écart riches/pauvres qui s'accroît et la perte de revenus de l'État en conséquence des différentes baisses d'impôt. Donne des chiffres sur les hausses de taxes et de tarifs et sur les effets des politiques néolibérales sur le Québec. Présente les 18 solutions proposées par la Coalition.

http://www.nonauxhausses.org/wp-content/uploads/2014_05_12GuideCOTPS_Pfinal3.pdf et <http://nonauxhausses.org/outils/alternatives-fiscales-justes-et-equitables-pour-les-finances-publiques/>

Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics, *Hydro-Québec : détournement de mission. Le courant avant le profit!*, septembre 2013, 20 pages.

Document d'analyse et d'information sur les hausses de tarifs d'Hydro-Québec au cours des dernières années. Réfléchit sur l'aspect régressif de ces hausses et sur leurs conséquences pour les ménages à faibles revenus. Documente également la hausse des profits de la société d'État.

<http://www.nonauxhausses.org/wp-content/uploads/DocumentHQ.pdf>

Confédération des syndicats nationaux (CSN), Fiches sur les finances publiques, *Se donner le Québec qu'on veut*, décembre 2009 à mai 2010.

Fiche n°1 : «La fiscalité pour les nuls : la situation du Québec», décembre 2009, 2 pages.

Fiche n°2 : «Comparaisons internationales — payons-nous réellement plus qu'ailleurs?», décembre 2009, 5 pages.

Fiche n°3 : «Quelle est la situation de la dette publique?», décembre 2009, 2 pages.

Fiche n°4 : «Quelle est la situation du budget du Québec?», décembre 2009, 5 pages.

Fiche n°5 : «L'impôt sur le revenu — que paient particuliers? Que paient les sociétés?», décembre 2009, 5 pages.

Fiche n°6 : «Les taxes à la consommation», décembre 2009, 3 pages.

Fiche n°7 : «Les tarifications», décembre 2009, 2 pages.

Fiche n°8 : «Comité consultatif sur l'économie et les finances — nos commentaires sur le fascicule 1», février 2010, 4 pages.

Fiche n°9 : «Comité consultatif sur l'économie et les finances — nos commentaires sur le fascicule 2», février 2010, 4 pages.

Fiche n°10 : «Comité consultatif sur l'économie et les finances — nos commentaires sur le fascicule 3», mars 2010, 5 pages.

Fiche n°11 : «Taxe sur les transactions financières», avril 2010, 3 pages.

Fiche n°12 : «Budget du Québec 2010», mai 2010, 4 pages.

<http://www.csn.qc.ca/web/csn/fiches-thematiques>

Conseil national du Bien-être social, *Le sens des sous pour résoudre la pauvreté*, rapports du Conseil national du bien-être social, vol. 130, automne 2011, 132 pages.

Ce rapport fait la différence entre dépense et investissement dans le cadre de la lutte à la pauvreté et réfléchit sur les répercussions culturelles et sociales de la pauvreté. Il fait le portrait de l'évolution de la pauvreté au pays et rapporte que les coûts annuels indirects de la pauvreté se chiffrent à 24,4 milliards \$. Il documente plusieurs exemples de politiques sociales qui ont rapporté des bénéfices plus grands que leur coût au fil du temps. Il analyse les politiques sociales actuelles au Canada et recommande un investissement massif pour éradiquer la pauvreté.

http://publications.gc.ca/collections/collection_2011/cnb-ncw/HS54-2-2011-fra.pdf

Couturier, Ève-Lyne et Bertrand Schepper, *Qui s'enrichit, qui s'appauvrit, 1976-2006*, IRIS et CCPA, 2010, 62 pages.

L'écart riches/pauvres se creuse au Québec. Entre 1976 et 2006, l'économie a progressé de 70 %. La majorité des gains est toutefois allée au 10 % le plus riche. L'écart des salaires est à son maximum depuis 30 ans. Même si les familles travaillent plus d'heures, en particulier celles du bas de l'échelle, elles ont de la difficulté à progresser. L'État permet de limiter les écarts; néanmoins, ceux-ci se creusent et la classe moyenne s'amenuise.

<http://trpocb.typepad.com/files/quisenrichitquisappauvrit.pdf>

Chabot, Denis-Martin, « Salaire des médecins spécialistes: le Québec s'approche de la parité », Radio-Canada, 19 septembre 2014.

Selon les données de la Régie d'assurance maladie du Québec (RAMQ), le salaire moyen des médecins spécialistes au Québec a grimpé de 42 % en six ans, pour passer de 240 524 \$ en 2006 à 341 118 \$ en 2012 (mais ces chiffres ne tiennent compte que de la rémunération par acte et non des autres formes de paiement, comme les primes et les forfaits qui peuvent faire augmenter de 30 % le salaire des spécialistes).

<http://ici.radio-canada.ca/nouvelles/politique/2014/09/19/003-medecins-specialistes-parite.shtml>

Emploi et Développement social Canada, « Revenu familial moyen après impôt selon le groupe de revenu, Canada, 1976-2011 (en dollars constants de 2011) », Indicateurs de mieux-être au Canada, site internet EdSC, 2014.

Tableau présentant l'évolution des revenus de la population (divisée en quintiles) entre 1976 et 2011. On remarque que si la situation du quintile supérieur s'est grandement améliorée, celle des quintiles intermédiaires ne s'est que légèrement améliorée alors que le quintile des plus pauvres, lui, a stagné.

<http://www4.rhdcc.gc.ca/.3ndic.1t.4r@-fra.jsp?iid=22>

Fortier, Francis et Bertrand Schepper, *Le système fiscal québécois désavantage la classe salariée*, rapport de recherche de l'IRIS, janvier 2014, 36 pages.

Le mode d'imposition actuel favorise les contribuables qui ont plusieurs sources de revenus (revenu d'emploi et autres revenus comme des placements ou des rentes). Cela avantage les contribuables plus aisés au détriment des petits salariés. C'est un parti pris de l'État qui le prive de 960 millions \$ de revenus par année.

<http://iris-recherche.qc.ca/wp-content/uploads/2014/07/Evitement-WEB.pdf>

Fortier, Francis et Simon Tremblay-Pépin, *Les Québécois.es – les plus imposés.es en Amérique du Nord ?*, note socio-économique de l'IRIS, février 2013, 12 pages.

Lorsqu'on compare ce que paient les QuébécoisEs à ce que paient les citoyenNEs d'autres pays, on découvre que le Québec, selon les types de ménages, se classe parmi les moins imposés ou en milieu de peloton parmi les pays étudiés. La note démontre aussi que la fiscalité a évolué entre 1980 et 2010, devenant moins progressive et en faveur du quintile le plus riche. La fiscalité permet de redistribuer les richesses, mais ne parvient pas à freiner l'accroissement de l'écart entre les 20 % les plus riches et les 80 % de la population qui ont vu leur revenu stagner ou diminuer.

http://www.iris-recherche.qc.ca/wp-content/uploads/2013/03/note_fiscalite2013-03.pdf

Fortier, Francis, *Les taux d'imposition des entreprises au Québec*, blogue de l'IRIS, 4 avril 2013.

L'article documente les taux d'imposition des entreprises du Québec en les comparant à d'autres provinces canadiennes et états américains. Il propose aussi de hausser le taux d'imposition provincial à 15 %, ce qui apporterait 1,2 milliard \$ au trésor public tout en gardant le taux « concurrentiel ».

<http://iris-recherche.qc.ca/blogue/les-taux-dimposition-des-entreprises-au-quebec>

Gouin, Pierre et Gabriel Sainte-Marie, *Les services publics, un véritable actif pour les ménages québécois — la valeur redistributive de l'offre et de la consommation des services publics*, rapport de recherche de l'IREC, février 2012, 39 pages.

Présente des statistiques sur les dépenses publiques du Québec : sur les 140 milliards \$ dépensés en 2007-2008, 128 milliards \$ sont allés en services à la population. Ces services sont concentrés autour des services sociaux, de la santé et de l'éducation. L'impôt permet de redistribuer les richesses, mais le taux d'imposition a diminué globalement pour passer de 33,4 % à 28,7 % en 2010. Les ménages plus favorisés par les baisses d'impôt sont les ménages les plus aisés. Avec ces baisses, l'État s'est privé de 8135 millions \$ de revenus en 2007. Les services publics ont un effet redistributif entre les sexes. Les entreprises du Québec reçoivent beaucoup de services et paient peu d'impôts.

<http://www.irec.net/upload/File/servicespublics260212vd.pdf>

Présentation de quelques-unes des conclusions du rapport de recherche dans le cadre d'une conférence de presse, 26 février 2012, 3 pages.

<http://www.irec.net/upload/File/PresentationPowerPointServicespublics260212.pdf>

Harvey, Pierre-Antoine, *Portrait de la fiscalité et de ses perspectives au Québec*, notes de recherches n°61, CSQ, mai 2008, 96 pages.

Cette note de recherche fait le portrait du régime fiscal du Québec, de la répartition du fardeau fiscal entre les particuliers et les entreprises, de la croissance des inégalités au cours des dernières décennies, etc.

http://www.lacsq.org/fileadmin/user_upload/csq/documents/documentation/notes_rapports_de_recherche/portrait_fiscalite_perspectives_quebec.pdf

Hurteau, Philippe. Mars 2008. *D'où vient la « crise » des finances publiques?*, Note socio-économique de l'IRIS, 8 pages.

Cette note analyse les différentes baisses d'impôt consenties par le gouvernement québécois entre 2000 et 2008. Les 9,8 milliards de \$ de baisses d'impôt, qui ont profité en grande partie aux mieux nantis, privent l'État d'une marge de manœuvre financière importante et nuisent au financement des services publics ainsi qu'à la capacité du gouvernement d'intervenir en cas de ralentissement économique.

<http://gsacondordia.ca/wp-content/uploads/2012/02/IRIS-Dou-vient-la-crise.pdf>

Huot, Paul, « Hausse des tarifs d'Hydro-Québec : des défenseurs de l'éolien crient à la désinformation », Radio-Canada, 6 août 2014.

Des défenseurs de l'énergie éolienne prétendent que leur industrie n'est pas responsable de la hausse des tarifs à Hydro-Québec, même si la société d'État prétend que la moitié des augmentations sont causées par le coût des nouveaux approvisionnements. L'article comporte un tableau des augmentations de tarifs d'électricité entre 2005 et 2014 et compare les coûts de l'électricité dans les principales villes canadiennes.

<http://ici.radio-canada.ca/regions/est-quebec/2014/08/06/013-hausse-hydro-quebec-eolien.shtml>

Hurteau, Philippe, *D'où vient la « crise » des finances publiques?*, note socio-économique de l'IRIS, mars 2008, 8 pages.

Cette note analyse les différentes baisses d'impôt consenties par le gouvernement québécois entre 2000 et 2008. Les 9,8 milliards \$ de baisses d'impôt, qui ont profité en grande partie aux mieux nantis, privent l'État d'une marge de manœuvre financière importante et nuisent au financement des services publics ainsi qu'à la capacité du gouvernement d'intervenir en cas de ralentissement économique.

<http://gsacondordia.ca/wp-content/uploads/2012/02/IRIS-Dou-vient-la-crise.pdf>

Hurteau, Philippe, Guillaume Hébert et Francis Fortier, *La révolution tarifaire au Québec*, rapport de recherche de l'IRIS, octobre 2010, 41 pages.

La tarification des services publics est un choix politique, une fin en soi. La hausse des tarifs affecte tout le monde, mais surtout les plus pauvres, nuit à l'accessibilité et est en rupture avec le principe de redistribution de la richesse. La tendance actuelle chez nos élus est de marchandiser les services.

<http://www.iris-recherche.qc.ca/wp-content/uploads/2011/06/Tarifs-web-v2.pdf>

Lanthier, Christine, « Vos impôts et ceux des autres », Jobboom, 10 avril 2013.

Article qui donne un aperçu des différents taux d'imposition au fédéral, au Québec et en Ontario, compare la contribution fiscale des entreprises à celle des particuliers et jette un regard sur l'évolution du taux d'imposition au cours des dernières années.

<http://www.jobboom.com/carriere/vos-impots-et-ceux-des-autres/>

Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, *Améliorer la situation économique des personnes : un engagement continu*, rapport de la ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, avril 2011, 61 pages.

État de situation sur les actions menées dans le cadre de la Stratégie nationale de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale ainsi que sur les résultats obtenus. Selon ce rapport, des progrès considérables ont découlé des actions entreprises dans le cadre de la stratégie gouvernementale. La deuxième partie du rapport donne suite aux recommandations du Comité consultatif de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale portant sur des cibles de revenu et sur les moyens pour les atteindre, et sur une prestation minimale versée dans le cadre d'un programme d'aide financière de dernier recours.

http://www.mess.gouv.qc.ca/publications/pdf/ADMIN_lutte_pauvrete_rapport_ministre_MESS.pdf

Ministère des Finances du Canada, « Graphique : Comparaison des taux globaux d'imposition des sociétés dans différents pays », dans Martin Blais, « Le taux d'imposition des sociétés » (26 juin 2012), avril 2011.

L'auteur rapporte que le taux d'imposition des entreprises au Canada est bas comparé à d'autres pays d'Amérique et d'Europe, et que ce taux a baissé au cours des dernières années.

<http://recto-verso.ca/les-taux-dimposition-des-societes/>

Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec (MEPACQ), *La fiscalité, une richesse collective, un outil pour le bien commun*, brochure du MEPACQ, mai 2007, 23 pages.

Brochure qui vulgarise des notions de base pour discuter de fiscalité : la fiscalité, c'est quoi ; différentes visions (néolibéralisme vs social-démocratie) ; portrait du modèle québécois (impôts des individus et des entreprises, sociétés d'État, services publics, dette...). Présente aussi l'influence des politiques néolibérales ces dernières années (coupures, privatisations, hausses de tarifs, PPP). Suggère des pistes de solutions : budget participatif, fiscalité progressive, renforcement des services publics, etc.

<http://www.mepacq.qc.ca/wp-content/uploads/2010/05/fiscalite.pdf>

Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec (MEPACQ), *Élections provinciales : Petit guide pour mieux comprendre l'impact de la politique provinciale dans nos vies*, 2014, 16 pages.

Ce guide présente des notions démocratiques de base (pourquoi voter?, modes de scrutin existants, gouvernement majoritaire vs minoritaire, gauche/droite...). Il fait la différence entre services publics, programmes sociaux et PPP. Il définit les notions de néolibéralisme et d'austérité et présente les principaux pouvoirs fédéraux et provinciaux. Le guide présente aussi les principaux partis politiques et leurs positions par rapport à plusieurs enjeux électoraux.

<http://www.mepacq.qc.ca/wp-content/uploads/2014/03/Guide-provincial-2014.pdf>

L'R des Centres de femmes du Québec, *Ensemble, refusons la tarification dans le système de santé!, trois canevas d'ateliers sur la tarification et la privatisation en santé*, 2009, 40 pages.

Ateliers-réflexion sur les effets de la privatisation en santé. Touche les questions de la tarification, des mythes (la santé coûte trop cher, on paie trop d'impôts...) et les arguments pour les contrer.

<http://www.rcentres.qc.ca/files/jn2009-canevas.pdf>

Revenu Québec, «Taux et paliers d'imposition en vigueur en 2013», site internet de Revenu Québec, 2014.

http://www.revenuquebec.ca/fr/citoyen/impots/rens_comp/taux.aspx

Statistique Canada, CANSIM, tableau 111-0009, «Revenu total médian selon le type de famille, par province et territoire (Toutes les familles de recensement)».

Tableau présentant le revenu médian des familles dans les différentes provinces canadiennes et pour l'ensemble du pays, de 2008 à 2012.

[http://www.statcan.gc.ca/tables-tableaux/sum-som/I02/cst01/famil108a-fra.htm00000000,](http://www.statcan.gc.ca/tables-tableaux/sum-som/I02/cst01/famil108a-fra.htm00000000)

Tremblay-Pépin, Simon, Julia Posca et Guillaume Hébert, *Le 1 % au Québec : plus de revenus, moins d'impôts*, blogue de l'IRIS, 28 janvier 2013.

Le billet analyse des chiffres publiés par Statistique Canada sur le revenu des Canadiens les plus riches. Ces chiffres démontrent que le 1 % le plus riche accapare une part grandissante de la richesse et que son taux effectif d'imposition a diminué en pourcentage de son revenu.

<http://iris-recherche.qc.ca/blogue/le-1-au-quebec-1-plus-de-revenus-moins-dimpots>

Autres ouvrages consultés:

Alliance sociale, *Tronc commun sur les finances publiques et le développement économique*, 2010, 17 pages.

Position de l'Alliance sociale relativement aux discours gouvernementaux de lutte contre la dette et le déficit. Analyse à partir de données chiffrées et proposition de moyens à mettre en place pour à la fois la croissance économique, une hausse de revenus de l'État et le maintien des programmes sociaux.

http://www.csn.qc.ca/c/document_library/get_file?uuid=f5dddd56-34bf-4288-b5b5-6df8800f2e31&groupId=13943

ASSE, affiches sur différents thèmes regroupées sur le site de la campagne contre l'austérité de l'ASSE, www.austerite.org, février 2014

Affiches « Qui paie les impôts au Québec ? » — « Si on rétablissait la taxe sur le capital... » — « Avec une meilleure distribution des impôts » — « Les entreprises paient trop d'impôt ? ».

<http://www.asse-solidarite.qc.ca/document/#>

ASSE, *À qui profite l'austérité budgétaire ? Argumentaire 2013-2014*, 2013, 43 pages.

Argumentaire associé aux fiches et tracts produits par l'ASSE dans le cadre de sa campagne contre l'austérité. Aborde les enjeux des politiques d'austérité en éducation, dans les services publics, dans le monde du travail, la culture et l'environnement. Analyse les fondements de ces politiques (pensée néolibérale, dette) et propose des solutions de rechange à l'austérité.

<http://www.austerite.org/assets/pdf/fr/argumentaire.pdf>

ASSE, *L'austérité est inutile et dangereuse. Petite animation sur internet sur l'austérité, la dette et l'imposition des entreprises*, hiver 2014.

L'austérité est un choix idéologique. La dette du Québec, même si elle est parmi les plus faibles au monde, est utilisée comme une justification de la politique du déficit zéro et des coupes budgétaires. Mais la dette pourrait être remboursée autrement, en imposant davantage les compagnies par exemple. Les entreprises, en 2002, ont payé 3 milliards \$ en impôt, mais reçu 4,6 milliards \$ en paiements de transfert au Québec.

<http://www.manif3avril.org/>

ASSE, *Qu'est-ce que l'austérité ?*, tract, octobre 2013, 2 pages.

Tract qui présente l'histoire des politiques d'austérité et leurs effets sur l'éducation, l'environnement, les femmes, les services sociaux et le travail.

<http://www.asse-solidarite.qc.ca/wp-content/uploads/2013/10/tract-nb.pdf>

Beaumier, Jacques, *La fiscalité c'est politique — Trousse de premiers soins pour combattre quelques mythes contagieux sur la fiscalité*, Les Carnets de L'Aut'Journal n°9, SFPQ, 2011, brochure de 37 pages.

Répond et donne des arguments face à la plupart des mythes sur la fiscalité (nous sommes les plus taxés, les plus endettés, on n'a plus les moyens des services publics, trop de gens ne paient pas d'impôt, les riches paient trop d'impôt).

Sur commande seulement à cette adresse: <http://lautjournal.info/default.aspx?page=111>

Bourque, Gilles L., en collaboration avec Nicolas Zorn et Julien Tousignant, *Fiscalité au Québec — pour célébrer le « Jour » de la solidarité fiscale, rapport de recherche de l'IREC*, juin 2014, 15 pages.

On doit parler de solidarité fiscale puisque l'essentiel de l'impôt prélevé est redistribué en services directs (presque les $\frac{2}{3}$ en prestations sociales, santé et éducation). Le fardeau fiscal québécois a atteint un plafond à la fin des années 1990 et est à la baisse depuis. Cela a privé les gouvernements de 11,6 milliards \$ depuis 2000. Le fardeau fiscal des entreprises est faible et le poids relatif des taxes et cotisations est plus lourd pour les contribuables à faible revenu que pour les mieux nantis.

http://www.irec.net/upload/File/Solidarite_fiscale_Juin_2014-1-Twitter.pdf

Centrale des syndicats du Québec (CSQ), *Services publics, perspectives*, 12 fiches présentant une analyse générale sur différents thèmes, avril 2012, 27 pages au total.

Fiche n°1 : « Les services publics : l'outil du "vivre ensemble" »

Fiche n°2 : « Un peu d'histoire... »

Fiches n°3 et 4 : « Les bienfaits des services publics » (en 2 parties)

Fiche n°5 : « Le néolibéralisme : qu'est-ce que c'est ? »

Fiche n°6 : « Manifestations actuelles du néolibéralisme »

Fiche n°7 : « La mystification entourant la dette du Québec »

Fiche n°8 : « Vieillesse : choc démographique ou discours démagogique ? »

Fiche n°9 : « Vieillesse de la population et coûts de santé »

Fiche n°10 : « Des mythes à déboulonner : les retraites »

Fiche n°11 : « Notre vision de la fiscalité »

Fiche n°12 : « Financer les services publics, c'est possible ! »

http://www.lacsq.org/fileadmin/user_upload/csq/documents/documentation/enjeux_sociaux/services_publics/services-publics-perspectives.pdf

Centrale des syndicats du Québec (CSQ), *Coup d'œil sur les inégalités de revenus au Québec*, mars 2013, 4 pages.

Le niveau d'inégalité est moins élevé au Québec que dans le reste du pays même s'il s'est accru depuis les années 1980. C'est la classe moyenne qui a perdu le plus dans ce processus (baisse de 4 % de ses revenus en 30 ans). Le régime fiscal du Québec, le plus progressif du Canada, redistribue les richesses, mais n'empêche pas complètement les inégalités de s'accroître. Depuis les années 1990, le rôle redistributif de l'État a été réduit par des baisses d'impôts accordées aux plus riches.

http://www.lacsq.org/fileadmin/user_upload/csq/documents/documentation/enjeux_sociaux/societe_quebecoise/coup-d-oeil-inegalites-revenus.pdf

Centrale des syndicats du Québec (CSQ), *Mythes et réalités sur la plainte fiscale des riches*, octobre 2012, 2 pages.

Document qui répond brièvement à sept mythes à propos de la fiscalité : les riches paient plus que leur part, 40 % de la population se laisse vivre, l'imposition accrue des gains de capitaux va affecter la classe moyenne, les riches vont déménager si l'on hausse leurs impôts, etc.

http://www.lacsq.org/fileadmin/user_upload/csq/documents/documentation/economie_finances_publics/manuel-autodefence-contre-complainte-fiscale.pdf

Coalition des Tables régionales d'organismes communautaires (CTROC), *Ensemble pour le bien commun – les organismes communautaires disent non à la privatisation et à la tarification des services publics de la santé*, 2010, 5 pages.

Brochure qui documente la déconstruction du système de santé et explique que des solutions existent pour le financement des services et de la santé (fiscalité équitable, lutte contre l'évasion fiscale). Les taxes de plus en plus élevées sont des mesures qui pèsent davantage chez les plus pauvres. Elle présente aussi quelques actions et gains des groupes depuis quelques décennies.

<http://trpocb.typepad.com/files/depliant-final.pdf>

Coalition Échec aux paradis fiscaux, *Campagne Paradis fiscaux, levez le voile! Combien d'impôts nous échappent?*, site internet de la campagne, 2014.

Campagne qui fait état des répercussions des paradis fiscaux (faits et problèmes causés par l'évasion fiscale). Le site propose des actions pour faire pression sur nos éluEs pour que chacunE paie sa juste part.

<http://www.echecparadisfiscaux.ca/>

Collectif pour un Québec sans pauvreté, *Des fiscalités à inventer pour des sociétés sans pauvreté, mémoire présenté à la Commission sur le déséquilibre fiscal*, 2001, 20 pages.

Mémoire qui présente la vision du Collectif sur la question du déséquilibre fiscal. Il analyse la situation et propose des solutions : énoncer clairement que la fiscalité doit viser à réduire les écarts entre les riches et les pauvres et à bâtir une société sans pauvreté, que le calcul de la richesse tienne compte de l'ensemble des contributions au bien commun, etc.

<http://www.groupe.finances.gouv.qc.ca/desequilibrefiscal/fr/memoire/pdf/m07.pdf> Collectif pour un Québec sans pauvreté. 2001. *Des fiscalités à inventer pour des sociétés sans pauvreté, Mémoire à la Commission sur le déséquilibre fiscal*, 20 pages.

Collectif pour un Québec sans pauvreté, *Un Québec sans pauvreté : la théorie, la réalité et un chemin, deux présentations* (format PowerPoint), 2003, 134 pages et 27 pages.

Présentent en détail la proposition de pacte social et fiscal du Collectif pour un Québec sans pauvreté. <http://www.pauvrete.qc.ca/?Presentation-Powerpoint-Un-Quebec>

Collectif pour un Québec sans pauvreté, *Mettre le cap sur l'égalité*, Mémoire prébudgétaire 2011-2012, janvier 2011, 20 pages.

Mémoire préparé en vue du budget québécois de 2011-2012. Le document souligne la diminution des protections sociales accessibles à la population et invite le gouvernement à prendre des mesures concrètes pour lutter contre la pauvreté, entre autres par le biais de mesures fiscales progressives.

http://www.pauvrete.qc.ca/IMG/pdf/110113-_Memoire_prebudgetaire_2011-2012_CQSP.pdf

Collectif pour un Québec sans pauvreté, *Si quelques pauvres sont moins pauvres, les riches sont toujours plus riches*, Mémoire prébudgétaire 2012-2013, janvier 2012, 17 pages.

Mémoire préparé en vue du budget québécois de 2012-2013. Il documente la progression des inégalités au Québec, particulièrement pour les personnes seules et les couples sans enfants. Le mémoire fait la promotion d'un pacte social et fiscal à mettre en place pour faire en sorte que toutes et tous arrivent à sortir de la pauvreté.

http://www.pauvrete.qc.ca/IMG/pdf/120113-_Memoire_prebudgetaire_2012-2013_CQSP.pdf

Comité consultatif de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, *Hausses tarifaires et augmentation du coût de la vie: des obstacles à la lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale*, bulletin n°9, février 2014, 6 pages.

Nouvel avis du comité qui souligne que la plupart des recommandations faites en 2008 sont toujours à mettre en place. De plus, plusieurs tarifs sont apparus ou ont augmenté, ce qui a des conséquences importantes pour les personnes en situation de pauvreté.

<http://www.cclp.gouv.qc.ca/bulletin/pdf/fevrier2014.pdf>

Comité consultatif de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, *Les répercussions des hausses tarifaires sur les conditions de vie des personnes à faible revenu – Des tarifs qui excluent, des solutions qui rassemblent*, avis du comité, Québec, 2008, 32 pages.

La part de l'impôt comme revenu de l'État a diminué et a été compensée en partie par des tarifs. Ces hausses de tarifs et l'augmentation du coût de la vie ont des répercussions importantes sur la vie des personnes en situation de pauvreté, particulièrement certains tarifs comme ceux qui sont reliés à l'énergie et au transport. Des solutions sont proposées par le comité (mesures correctrices, crédits d'impôt, indexation de prestations, baisse des coûts du transport en commun, allocation énergie, etc.).

http://www.cclp.gouv.qc.ca/publications/pdf/avis_hausses_tarifaires.pdf

Confédération des syndicats nationaux (CSN), *Se donner le Québec qu'on veut*, brochure, décembre 2009, 8 pages.

Brochure qui résume la série de fiches produites par la CSN et inclut une brève définition des services publics et de certains concepts (tarifs, impôts, cotisations...). La fiscalité au Québec nous permet d'avoir une meilleure qualité de vie et un coût de la vie plus faible que dans d'autres États. Chaque CanadienNE tire un avantage évalué à 16 527 \$ par an en services et programmes. La diminution des impôts fragilise cela. Présente quelques pistes de solutions.

http://www.csn.qc.ca/c/document_library/get_file?uuid=25a78f97-54af-43f7-ae48-d7a9abf4179a&groupId=13943

Conseil de la famille et de l'enfance, *Famille et fiscalité en 26 questions*, Québec, 2008, 243 pages.

Document qui présente des éléments généraux de fiscalité (à quoi elle sert, principes, définitions...) ainsi que ce qui caractérise la fiscalité au Québec, les revenus et les dépenses du Québec et du Canada. Le document explore par la suite spécifiquement la situation des familles.

http://www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/cfe_colloque-famille-fiscalite-complet.pdf

Couturier, Eve-Lyne, *1832 % et des poussières*, blogue de l'IRIS, Journal de Montréal, 15 août 2014.

Texte en réponse à une analyse de l'Institut Fraser disponible à l'adresse suivante: <http://ccuucc.wordpress.com/2014/08/13/le-fisc-est-plus-gourmand-quil-y-a-50-ans-stephanie-grammond-stephanie-grammond/>. Précise que l'analyse de Fraser est en dollars courants et ne tient pas compte de l'augmentation du coût de la vie, et qu'elle répartit aussi sur les familles l'impôt payé par les entreprises. Analysés par l'IRIS, les mêmes chiffres démontrent une augmentation du fardeau fiscal de 25 % (34 % à 42 % des revenus consacrés aux taxes de 1961 à 2013). Il y a donc augmentation, oui, mais elle reflète aussi une augmentation importante des services offerts par l'État.

<http://blogues.journaldemontreal.com/iris/politiques-publiques/1832-et-des-poussieres/>

CRA-COGEM, *Groupes de discussion sur les répercussions des hausses tarifaires sur la situation des personnes à faible revenu*, rapport présenté au Comité consultatif de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale, 2007, 33 pages.

Étude commandée en 2007 par le CCLPES. Cette étude a été à la base de l'avis publié par le Comité en 2008.

<http://collections.banq.qc.ca/ark:/52327/bs14044>

Des Marais, Luce, dossier «La face cachée de la fiscalité», quatre articles portant sur l'incidence de la fiscalité sur les femmes, *La Gazette des Femmes*, septembre 2011.

Article «La face cachée de la fiscalité»: Le système fiscal actuel désavantage les femmes, car elles ont un revenu plus faible (gains plus faibles, travail à temps partiel, plus de femmes au salaire minimum) et n'ont donc pas accès à plusieurs avantages fiscaux. De plus, les effets négatifs des baisses d'impôt (et de services) sont surtout subis par les femmes (soins aux aînés, etc.).

Article «Regard sur le modèle québécois»: notre fiscalité est plus progressive et généreuse que dans le reste pays et du G7. Mais cela pourrait être encore mieux et répondrait davantage aux besoins spécifiques des femmes.

<http://www.gazettedesfemmes.ca/dossier/3/>

Fontaine-Rousseau, Alexandre et Vincent Giard, bande dessinée *La magie de l'économie*, IRIS et UPop Montréal, hiver 2014, 24 pages.

Bande dessinée qui présente une définition de l'économie et des bases du modèle capitaliste actuel. Les travailleurEs sont une composante essentielle de ce système, à la fois comme instruments de production et consommateurs des produits créés. L'argent, lui, est essentiellement virtuel. Ce système est protégé par les États: le néolibéralisme vise à altérer le rôle de l'État dans l'économie et non à le réduire. L'économie capitaliste est devenue un système servant à court terme les intérêts d'une très petite minorité d'individus. La bande dessinée a été construite à partir d'un plan de cours de Guillaume Hébert et de Simon Tremblay-Pépin.

http://iris-recherche.qc.ca/wp-content/uploads/2014/02/MAGIEv1.3_WEB.pdf

Hurteau, Philippe, « L'angoisse fiscale, une maladie de riches », À Bâbord! n°50, été 2013, 3 pages.

On entend souvent que le Québec est un enfer fiscal. L'auteur résume une note de l'IRIS disant que le Québec, selon les types de ménage, se classe parmi les moins imposés ou en milieu de peloton parmi les pays étudiés. Ce préjugé sert en fait au 10 % le plus riche.

<http://www.ababord.org/spip.php?article1786>

Kishtainy, Niall, George Abbot et al., *L'économie: les grands concepts expliqués*, Montréal, Éditions Marcel Didier, 2013, 352 pages.

Le texte présente la définition de plusieurs concepts qui sont utiles pour comprendre la fiscalité et les finances publiques et sur quoi elles ont des impacts. Il fournit aussi une brève analyse de l'évolution de la fiscalité au cours des dernières années et invite à un pacte social et fiscal qui permette d'atteindre un « bien vivre » collectif.

Qu'est-ce qu'une récession ? Pourquoi payons-nous des impôts ? Comment l'argent circule-t-il ? Qu'il s'agisse de travail ou de revenus, l'économie touche de nombreux aspects de notre vie quotidienne et les grandes théories économiques continuent de façonner notre monde. Le texte est accompagné de nombreux schémas expliquant ces théories complexes, d'une sélection des citations qui ont marqué l'histoire de cette discipline et d'illustrations qui facilitent la compréhension. Un ouvrage accessible et complet qui explique simplement les grands concepts de l'économie. Disponible en librairie ou en bibliothèque.

Labrie, Vivian, *Le budget du Québec 2011-2012, À propos des concepts et de la méthode qui alimentent les analyses budgétaires produites pour le Collectif pour un Québec sans pauvreté*, Collectif pour un Québec sans pauvreté, 2011, 7 pages.

Document qui présente quelques concepts et définitions de base utiles pour faire l'analyse des budgets du Québec (notion de produit intérieur brut, produit intérieur doux, dépense intérieure dure, proposition d'une grille d'analyse en huit cases, métaphore des escaliers roulants, etc.)

http://www.pauvrete.qc.ca/IMG/pdf/Le_budget_du_Quebec_2011-2012-Concepts_et_methode-ok.pdf

Labrie, Vivian, *La fiscalité pour l'action citoyenne*, Collectif pour un Québec sans pauvreté, 2014.

Le texte présente la définition de plusieurs concepts qui sont utiles pour comprendre la fiscalité, les finances publiques et leurs retombées. Il fournit aussi une brève analyse de l'évolution de la fiscalité au cours des dernières années et invite à un pacte social et fiscal qui permette d'atteindre un « bien vivre » collectif.

<http://pauvrete.qc.ca/spip.php?article937>

Lamoureux, Josée et Gilles L. Bourque, *Les inégalités au Québec — si la tendance se maintient*, note d'intervention de l'IREC n° 10, octobre 2011, 5 pages.

Les inégalités riches/pauvres ont progressé de façon notable depuis 20 ans au Canada et au Québec (même si le Québec affiche un taux d'inégalité plus faible). La répartition des richesses a favorisé les plus riches au détriment de la classe moyenne. La part du revenu des plus riches a augmenté : 11 % des revenus sont au 1 % le plus riche contre 3,5 % pour le 20 % le plus pauvre (avant impôt/transferts).

<http://www.irec.net/upload/File/noteintervention10octobre2011.pdf>

Mercier, Lucie, Jean-Marc Piotte et Claude Vaillancourt (sous la coordination de), dossier « Nos services publics, un trésor collectif en péril », À Bâbord! n°33, février-mars 2010, 21 pages.

Ce dossier aborde les différents problèmes auxquels sont confrontés les services publics : les PPP, l'expansion des accords commerciaux internationaux et nationaux, la tarification, les déficiences de la fiscalité, les progrès de la privatisation et ses effets insidieux. Le dénominateur commun de tous ces textes : un cri d'alarme devant la perte de droits sociaux, d'acquis précieux qui sont le résultat d'importants et difficiles combats menés par la collectivité québécoise depuis plus d'un siècle.

http://www.ababord.org/spip.php?page=rubrique&id_rubrique=106 ou

http://www.csn.qc.ca/c/document_library/get_file?folderId=1466512&name=DLFE-15201.pdf

Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec (MEPACQ), *C'est (encore) à vous de payer pour la crise*, 2010, 12 pages.

Brochure qui présente plusieurs concepts de base (PPP, tarification, impôt, PIB). Elle documente les changements dans le régime d'impôt comme les baisses d'impôts en faveur des mieux nantis, la hausse des taxes et des tarifs et la tendance croissante à marchandiser les services publics. La brochure répond à quelques idées reçues sur l'impôt et les tarifs et propose quelques solutions à cette situation.

http://www.mepacq.qc.ca/wp-content/uploads/2010/05/outil_tarif_Velect.pdf

Posca, Julia et Simon Tremblay-Pépin, *Les inégalités : le 1% au Québec*, note socio-économique de l'IRIS, octobre 2013, 12 pages.

Pendant qu'une majorité de QuébécoisEs voyaient leur situation stagner malgré une croissance à long terme et soutenue du PIB, le contexte économique et politique des trois dernières décennies a été favorable à l'enrichissement des plus fortunés. Si le Québec rompt avec les politiques qui ont réduit l'ampleur de ses inégalités économiques, il faut s'attendre à voir l'écart entre les très riches et le reste de la population se creuser davantage dans les années à venir.

<http://www.iris-recherche.qc.ca/publications/1pourcent>

L'R des Centres femmes, *La pauvreté des femmes : un enfer privé, une affaire publique*, 2008, 37 pages.

Documente, à travers des témoignages de femmes, les effets concrets de la pauvreté : insécurité quotidienne et craintes face à l'avenir, sentiment d'injustice, colère, isolement, rejet, honte, découragement, épuisement, difficulté à combler les besoins de base... Le texte présente différentes solutions comme une hausse de l'aide sociale, des programmes d'insertion et la lutte contre les préjugés.

<http://www.rcentres.qc.ca/public/la-pauvrete-un-enfer-prive-une-affaire-publique.html>

Regroupement d'éducation populaire et d'action communautaire, *Deux commissions, un seul objectif : l'austérité!*, fascicule, septembre 2014, 2 pages.

Fascicule qui présente brièvement le mandat des deux commissions parlementaires en action à l'automne 2014 et l'orientation vers l'austérité du gouvernement en place.

<http://repac.org/wp-content/uploads/2014/10/Commissions-final.pdf>

Réseau Justice fiscale, pour la Coalition Échec aux paradis fiscaux, *Paradis fiscaux – Des solutions à notre portée*, rapport, mai 2014, 14 pages.

Fait état du rôle joué par les paradis fiscaux dans l'érosion de l'assiette fiscale et propose au gouvernement fédéral une série de sept recommandations concrètes. Ces recommandations portent sur des solutions multilatérales ainsi que sur des actions nationales. Documente l'ampleur des fuites fiscales au Canada et au Québec et propose des actions, surtout au plan fédéral.

<http://rjfqc.org/wp-content/uploads/2014/05/2014-05-07-Rapport-V-finale3-1.pdf>

Samson-Dunlop, François et Alexandre Fontaine-Rousseau, bande dessinée *Les écarts de richesse – un juste miroir du mérite de chacun*, blogue de l'IRIS, 23 septembre 2013.

Courte bande dessinée qui explique, sur un ton ironique, que 80 % de la population a vu sa part de la richesse fondre en environ 30 ans (de 18,7 % en 1983 à 11,1 % en 2010).

<http://iris-recherche.qc.ca/blogue/les-ecarts-de-richeesse>

Tremblay-Pepin, Simon, *Jacques Parizeau, la taxe sur le capital et Francis Vaillès*, blogue de l'IRIS, 19 février 2013.

Texte qui vise à expliquer ce qu'est la taxe sur le capital et en quoi sa réintroduction pourrait contribuer à financer les services publics s'il y avait une volonté politique en ce sens.

<http://iris-recherche.qc.ca/blogue/jacques-parizeau-la-taxe-sur-le-capital-et-francis-vaillès>

Tremblay-Pepin, Simon, *Ce que l'austérité change dans votre vie*, blogue de l'IRIS, Journal de Montréal, 29 juin 2014.

Quelques effets concrets des mesures d'austérité du budget Leitão sur différents aspects de la société (enfants en difficultés, victimes d'acte criminel, personnes sans emploi, femmes...).

<http://blogues.journaldemontreal.com/iris/politiques-publiques/ce-que-laust-erite-change-dans-votre-vie/>

Zorn, Nicolas, *Les inégalités au Canada: démystifier un enjeu incontournable et agir sur les politiques*, mémoire déposé au Comité permanent des Finances du Parlement du Canada, Institut du Nouveau Monde, 30 avril 2013, 12 pages.

Documente l'évolution actuelle des inégalités (augmentation des écarts riches/pauvres, déclin des institutions redistributives, déclin de la classe moyenne, augmentation des revenus des mieux nantis, érosion de la progressivité de l'impôt). Propose un revenu décent pour touTEs, une fiscalité progressive et une participation populaire dans les décisions..

<http://issuu.com/institutdunouveaumonde/docs/centredoc-document-107?e=6322108/4182623>





Collectif pour un Québec sans pauvreté

165, de Carillon, 2^e étage, local 309 Québec (Québec), G1K 9E9

Téléphone : 418 525-0040

Télécopieur : 418 525-0740

collectif@pauvrete.qc.ca

www.pauvrete.qc.ca